

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mohamed Sedik Ben Yahia de Jijel
Faculté des Lettres et des langues
Département de lettres et langue française



Mémoire

En vue de l'obtention du diplôme de Master

Option : Sciences du langage

Thème :

**Étude onomastique des noms des Prophètes: cas
des anthroponymes cités dans le Coran,
traduction française de Hamidullah**

Présenté par :

BOUGUERNE Warda

KAHLAT Nadjoua

Dirigé par :

M. AYAD Abderrahmane

Les membres de jury :

Président: BENAMAR Mohamed

Rapporteur : AYAD Abderrahmane

Examineur: KAHINE Abderrahmane

Année universitaire : 2022/2023

« Et Il apprit à Adam tous les noms (de toutes les choses), puis Il les présenta aux anges et dit : « Informez-Moi des noms de ceux-là, si vous êtes véridiques ! »

El Baqara -verset 31-

Remerciements

Au terme de notre travail, nous remercions Allah le Tout Miséricordieux qui nous a donné le courage, la volonté et la patience afin de mener à bien ce modeste travail.

S'il faut beaucoup de motivation, de rigueur et d'enthousiasme pour mener à bien ce mémoire, alors, ce travail de recherche a eu besoin de la contribution de plusieurs personnes, que nous tenons à remercier !

Nous voudrions tout d'abord adresser toute notre reconnaissance à notre promoteur, Monsieur AYAD Abderrahmane du fait qu'il a accepté de diriger notre sujet de recherche, pour sa disponibilité, ses orientations et surtout ses judicieux conseils.

Nos respects vont aux membres du jury, qui nous feront l'honneur d'évaluer ce travail.

Enfin, nous adressons nos plus sincères remerciements à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Dédicaces

Avec beaucoup d'émotions, nous dédions ce modeste travail de fin d'étude à nos très chers parents (que Dieu les protège et leur prête bonheur et longue vie), à nos frères et sœurs et à tous ceux que nous aimons et tous ceux et qui leurs tour nous aiment.

Nadjoua & Warda

Introduction générale

Introduction générale

Miséricorde universelle, « *le Coran est pour le cœur ce que la lumière est au regard* ». Le Coran (El Qur'ên, en arabe, qui signifie récitation et lecture) est le livre sacré des musulmans enseigne que les gens sincères et pieux sont ceux qui croient en Dieu, au dernier jour, aux anges, au livre et aux prophètes. C'est par l'intermédiaire de l'ange Gabriel que le Coran a été révélé par Dieu au prophète Mohammed, dont le premier verset révélé au prophète est : « Lis, au nom de ton Seigneur qui a créé. » (S96, L'adhérence, V1)

La révélation Coranique entretient un lien étroit avec son support de diffusion, la langue arabe. Par des versets tels que: « 192 Ce (Coran) ci, c'est le Seigneur de l'univers qui l'a fait descendre, 193 et l'Esprit fidèle est descendu avec cela 194 sur ton cœur, pour que tu sois du nombre des avertisseurs, 195 en une langue arabe très claire. » (S26, Les poètes).

Le Coran, qui résulte lui-même d'une révélation divine, car il est la Parole d'Allâh, investit la langue arabe d'une fonction religieuse très large. À plusieurs reprises, le livre Saint affirme être conforme à une « langue arabe très claire ». (S26, Les poètes, V195)

La langue arabe est fondamentale dans l'islam, car le Coran a été révélé dans cet idiome. C'est la langue dans laquelle Allah s'est adressé à Adam ou plus précisément la langue parlée au paradis.

Dans la terminologie islamique arabe, le Coran désigne « *la Parole d'Allâh (Dieu) révélée au Prophète Mouḥammed -Prière et Salut d'Allâh sur lui-, qui est écrit dans des Maçâḥif (exemplaires de ce Qur'ên), et transmis par des voies de narration multiples; par sa récitation l'on accomplit un acte d'adoration, et il est inimitable ne serait-ce que dans une seule sourate.* » (AYAD, 2017, p. 155). Le Texte Coranique est fondateur, il est la Parole d'Allâh. Son aspect de sacralité suscite une méfiance dans la mesure où les traducteurs sont réticents et redoutent de ne pas être à la hauteur de ce qui est d'ordre divin.

La traduction du Saint Coran reste une question persistante au fil du temps car : « *le Coran est un genre à part. Ce n'est ni de la prose ni de la poésie, c'est une composition hors norme, non humaine, surhumaine, inimitable et sacrée. Cela se manifeste, entre autres, par un système terminologique spécifique.* » (AZZARKACHI, 1988, p. 343)

Les traductions du Coran sont des travaux visant à rendre le Coran compréhensible des non-arabophones. Il existe de nombreuses traductions du Coran, plus de 120 en français, et la première effectuée par un musulman est celle de Muhammad Hamidullah, pour lui : « *Le Coran ne fut pas rédigé tout à la fois, pour être ensuite présenté au peuple.*

Introduction générale

Il est une collection de messages reçus à intervalles ; Il y a des passages dont le Prophète devait se servir pour haranguer l'auditoire afin de l'inviter à réfléchir et à reconsidérer son attitude religieuse.»(GAID, 2019)

Avoir la curiosité de savoir, nous pousse, dans la plupart des cas, à chercher, à creuser et à vouloir, éventuellement, à dévoiler les réalités cachées, nous dirons qu'il est de l'ordre de la nécessité. L'idée d'un travail de recherche sur la traduction du Saint Coran a pris naissance grâce à notre encadrant M. AYAD Abderrahmane ; et nous avons un grand désir depuis longtemps de travailler sur les anthroponymes. C'est pour cette raison que nous allons choisir les noms des prophètes à analyser dans le Saint Coran. Le choix de ce sujet est motivé essentiellement par la richesse, l'éloquence et la magnificence du lexique coranique. Sa traduction en langue française, quitte à ce qu'elle ne lui soit certes pas équivalente sur tous les plans, stylistique, rhétorique, sémantique, etc., demeure quand même un Texte religieux de haute qualité littéraire.

Notre objectif de recherche est d'analyser les noms prophétiques existants dans le Texte coranique qui apparaissent dans quelques sourates, en donnant la signification et l'étymologie linguistique de chaque nom.

A travers l'histoire et dans toutes les civilisations qu'a connues l'humanité, l'homme fait toujours recours à la nomination de tous ce qui constitue son univers. Le nom propre présente une forme dénominative à un seul aspect, il est référentiel et particulier comme Maurice GREVISSE le précise : *«celui qui ne peut s'appliquer qu'à un seul être ou objet ou une catégorie d'être ou d'objet pris en particulier, il individualise l'être, l'objet ou la catégorie qu'il désigne.»* (1993, p.703)

Notre travail de recherche s'intitule : *« Étude onomastique des noms des prophètes : cas des anthroponymes cités dans le Coran, traduction française de Hamidullah»*. Il s'inscrit dans notre domaine des sciences du langage, plus particulièrement dans le cadre de l'onomastique. Selon A. DAUZAT, l'onomastique est *«une recherche systématique de l'étymologie des noms propres »* (1980, p.7). C'est une branche de la lexicologie qui a pour objet d'étude les noms propres : leur étymologie, leur formation, leur usage à travers les langues et les sociétés.

Notre recherche, donc sera effectuée sur la première branche de l'onomastique qui est l'anthroponymie. L'anthroponymie est définie au fait comme *«la partie de*

Introduction générale

l'onomastique qui étudie l'étymologie et l'histoire des noms de personne ». (DUBOIS, 2001, p.36)

Notre problématique s'articule autour du questionnement principal ci-dessous :

Quelles sont l'origine linguistique et la signification des anthroponymes prophétiques mentionnés dans le Coran ?

De cette question axiale, proviennent d'autres interrogations secondaires ou sous-questions, dont :

- Quelle est l'étymologie de chaque anthroponyme ? Comment ces noms ont été formés dans leur langue d'origine et reformulés en français ? La formation de ces noms dans notre corpus en français est-elle basée sur la langue arabe ou sur d'autres langues ?
- Est-ce que ces anthroponymes ont subi des transformations sur le plan morphologique ?
- Quelles sont les significations de ces noms prophétiques ? Quelles sont les caractéristiques sémantiques de chaque anthroponyme ?

Dans le but de présupposer des réponses à nos questionnements que nous avons posés, il est à notre avis utile de considérer les hypothèses suivantes :

- Nous supposons que ces noms prophétiques peuvent avoir des transformations que ce soit au niveau morphologique ou phonétique.
- Nous supposons que les noms des Prophètes dans le Coran traduit en français seraient de diverses origines, c'est-à-dire qu'ils appartiennent à différentes langues, notamment les langues anciennes, tel que l'arabe, l'hébreu, l'araméen et le syriaque. Ainsi, l'étymologie, le sens, de chacun des 25 anthroponymes cités dans le Coran varieraient selon la nature de chaque langue d'origine.
- Il semblerait que la langue française se serait servie des langues grecque, latine et arabe pour former certains anthroponymes.
- Que chaque anthroponyme a sa propre signification que ce soit relatif à un trait descriptif, un sentiment, etc.

Pour réaliser notre étude, nous allons analyser 25 noms de prophètes évoqués dans le Coran. Pour ce faire, nous dégagerons ces termes à partir de nombre de versets Coraniques, qui constitueront la somme des énoncés de notre corpus.

Introduction générale

Afin de réaliser une recherche dans un cadre scientifique, il faut suivre une méthodologie bien précise qui va nous amener à mieux organiser notre tâche. Notre travail s'inscrit dans un cadre épistémologique relevant des sciences du langage car l'onomastique est une branche de la linguistique. La démarche choisie sera une démarche hypothético-déductive qui se basera sur un couple d'approches ; l'approche morphologique qui consiste à analyser les formes des mots d'une langue donnée et l'approche sémantique qui constitue une étape primordiale dans l'interprétation du mode de dénomination des personnes, ainsi de déterminer les types de désignation de ces derniers. Et pour faire cette étude nous choisirons une analyse descriptive et explicative.

L'analyse descriptive : comporte sur la description et le classement des anthroponymes, noms simples, noms composés, déterminer le genre et le nombre de ces derniers.

L'analyse explicative (analytique) : comporte sur l'analyse morphosémantique des anthroponymes afin d'arriver à la classification sémantique.

Pour mener à bien notre recherche et la réaliser avec une grande rigueur, nous avons organisé notre mémoire en trois chapitres :

Le premier chapitre sera consacré au cadrage méthodologique et théorique. Un ensemble de définitions des concepts fondamentaux qui se focalisent autour de la religion, la langue, le rapport entre le discours religieux et la langue généraliste, les termes islamiques en langue française et l'histoire des noms des prophètes dans l'islam. Une présentation de notre corpus ainsi que de son auteur sera également élaborée.

Le deuxième chapitre sera réservé à la définition de nombre de concepts linguistiques et théoriques de base qui ont une relation avec notre thème.

Le troisième chapitre sera consacré à l'analyse des 25 noms prophétiques cités dans le Coran. C'est la partie pratique de notre mémoire qui assoira l'expertise de notre corpus.

Enfin, nous terminerons notre mémoire par une conclusion générale qui rappellera notre problématique et décrira les principaux résultats de notre recherche.

CHAPITRE I

Autour de la langue, du discours religieux et des termes islamiques

Chapitre I

Dans ce premier chapitre, nous voulons qu'il soit un chapitre théorique dans lequel nous dresserons un nombre de concepts fondamentaux qui nous serviront dans notre analyse. Nous citerons d'abord la biographie de l'auteur qui sera suivie d'une présentation de notre corpus. Ensuite, nous définirons les grands concepts de religion, Coran, langue avec une définition de l'arabe classique et la langue française en expliquant le rapport entre le discours religieux et la langue. Puis nous expliquerons les caractéristiques du discours religieux, que nous enchaînerons par une présentation globale des termes islamiques en langue française. Nous finirons par un bref exposé sur l'histoire des anthroponymes des Prophètes dans l'islam.

1- Présentation de l'auteur du corpus

Muhammad Hamidullah est né le 19 février 1908 à Hyderabad en Inde. Il a grandi dans un cercle dans lequel règne le savoir. Il fut diplômé en droit international à l'université d'Osmaniya, une des plus grandes universités d'Inde, située dans sa ville natale. Cependant, ce dont il était le plus fier était son diplôme de « hâfidh » (connaisseur du Coran par cœur) qu'il avait obtenu en Arabie Saoudite. Il s'est ensuite rendu à l'université de Bonn en Allemagne pour préparer et décrocher un Ph.D (doctorat) en droit islamique international.

Le Pr. Hamidullah connaissait au total vingt-deux langues et en maîtrisait parfaitement cinq. Il était un bon connaisseur des sciences religieuses et un imminent spécialiste des questions de constitution islamique. Hamidullah était un véritable ascète, à qui il a publié pas moins de 2000 articles dans de nombreuses langues. De nombreux thèmes y sont traités tels que le thème du Coran, la biographie prophétique, la jurisprudence islamique, la politique islamique, etc. Pendant près de trente ans, il incarnait à lui seul une « Oumma » en France. Il était un des rares musulmans à parler et surtout à écrire sur l'islam. Il dispensait des cours de religion musulmane en français à des étudiants musulmans venus de tous les horizons ainsi qu'à des convertis.

Son travail le plus colossal aura été la traduction du Coran en français à partir du Texte arabe. Il aura d'ailleurs été le premier musulman à le faire. Aujourd'hui, sa version est

devenue la référence diffusée à des millions d'exemplaires. Hamidullah est mort à l'âge de 95 ans.¹

2- Présentation et délimitation du corpus

Nous sommes tout à fait conscients du fait que le choix d'un corpus est très déterminant pour un travail de recherche. Car, pour que le projet soit mené à terme, au moins d'une façon satisfaisante, cela dépend amplement de ce choix. C'est pourquoi, nous nous sommes contentés de choisir la traduction de Muhammad Hamidullah.

Cette traduction se caractérise pourtant par un style qu'il a voulu fidèle à l'original, au risque parfois de dérouter le lecteur non-arabophone. À titre d'exemple, le terme Naṣārā, traduit généralement par « Chrétiens », devient « Nazaréens » chez lui.

La traduction de Hamidullah est souvent considérée comme la première version en langue française réalisée par un musulman.

La traduction du coran faite par Hamidullah telle qu'elle est révisée puis éditée par le Complexe du Coran du Roi Fahd (2000), objet de notre analyse, est une version électronique (PDF) disponible en accès gratuit sur un site spécialisé.

Louis Massignon témoignera de la qualité de son travail par ces mots :

L'intérêt majeur que cette traduction du Coran présente, c'est qu'elle est l'œuvre réfléchie et mûrie d'un musulman, d'un penseur et d'un croyant que ce Livre Saint concerne personnellement. Il en vit, il veut le transposer en français comme il le récite en arabe ; avec une Foi nue. Ses phrases françaises sont un calque aussi strict que possible de la structure grammaticale arabe, particulièrement indépendante et capricieuse, du texte sacré.²

¹Dans cette présentation, nous avons fait recours aux informations citées dans l'ouvrage d'AYAD A., dont la référence de celui-ci est : AYAD A., *La terminologie religieuse de l'islam, dans la langue française*, Edition science et pratique, Bejaia (Algérie), 2017, pp. 22-23. Ainsi qu'aux informations disponibles sur ce site : <https://coran12-21.org/fr>, consulté le 03 Mars 2023.

²GAILLARDON P., INGARAO M., SAHALI M-Z et KHALYWELE M., « *La traduction française de Muhammad HAMIDULLAH, telle que révisée par le Complexe du roi Fahd (2000)* », [En ligne], 2019. Consulté le 15 Mai 2023. URL : <https://coran12-21.org/fr>. Et ROSCLAV P., « *LOUIS MASSIGNON ET L'ISLAM* », Chapitre II. *Le Coran*, [En ligne], 1993, pp., 37-43. Consulté le 15 Mai 2023. URL : <https://books.openedition.org/>

Chapitre I

Notre corpus sera donc constitué de quelques sourates du Coran traduit en français par le professeur Muhammad Hamidullah. Pour réaliser notre étude, nous allons analyser les vingt-cinq (25) anthroponymes prophétiques évoqués dans le Texte Fondateur de l'islam (le Coran). Dans la sourate Les Bestiaux, à elle seule, y sont mentionnés 18 anthroponymes. Les 7 noms restants sont dispersés dans plusieurs autres sourates. Les anthroponymes que nous étudierons sont mentionnés chacun comme suit :

1)- Abraham

(Rappelle le moment) où Abraham dit à Âzar, son père : « Prendras-tu des idoles comme divinités ? Je te vois, toi et ton peuple, dans un égarement évident ! ».

Verset 74, Sourate Les Bestiaux (Al-Anam).

2-10)- Isaac, Jacob, Noé, David, Salomon, Job, Joseph, Moïse, Aaron

« Et Nous lui avons donné Isaac et Jacob et Nous les avons guidés tous les deux. Et Noé, Nous l'avons guidé auparavant, et parmi la descendance (d'Abraham) (ou de Noé), David, Salomon, Job, Joseph, Moïse et Aaron. Et C'est ainsi que Nous récompensons les bienfaisants ». **Verset 84, Sourate Les Bestiaux (Al-'An'âm).**

11-14)-Zacharie, Jean-Baptiste, Jésus, Elie

« De même, Zacharie, Jean-Baptiste, Jésus et Elie, tous étant du nombre des gens de bien ».

Verset 85, Sourate Les Bestiaux (Al-'An'âm).

15-18)- Ismaël, Elisée, Jonas et Lot

« De même, Ismaël, Elisée, Jonas et Lot. Chacun d'eux Nous l'avons favorisé par-dessus le reste du monde ».

Verset 86, Sourate Les Bestiaux (Al-'An'âm).

19)- Adam

Et lorsque Nous avons dit aux Anges : « Prosternez-vous devant Adam », ils se prosternèrent, à l'exception d'Iblis, qui dit : « Me prosternerai-je devant quelqu'un que Tu as créé d'argile ? ». **Verset 61, Sourate Le voyage nocturne (Al-Isrâ').**

20)-Idris

« Et mentionne Idris, dans le Livre. C'était un véridique et un prophète ».

Chapitre I

Verset 56, Sourate Marie (Maryam).

21)-Sâlih

Nous envoyâmes effectivement vers les Thamūd leur frère Salih, qui leur dit : « Adorez Allah ». Et voilà qu'ils se divisèrent en deux groupes qui se disputèrent.

Verset 45, Sourate les fourmis (Al-Naml).

22)- Hûd

Et (Nous avons envoyé) aux Aad, leur frère Hûd, qui leur dit : « O mon peuple, adorez Allah. Vous n'avez point de divinité à part Lui. Vous n'êtes que des forgeurs (de mensonges) ».

Verset 50, Sourate Hûd.

23)-Dal Kifl

« Et rappelle-toi Ismaël et Elisée, et Dal Kifl, chacun d'eux parmi les meilleurs ».

Verset 48, Sourate Sad.

24)- Chu'ayb

De même, aux Madyan (Nous envoyâmes) leur frère Chuayb qui leur dit : « O mon peuple, adorez Allah et attendez-vous au Jour dernier, et ne semez pas la corruption sur terre ».

Verset 36, Sourate L'araignée (Al-Ankabut).

25)-Muhammad

« Muhammad n'a jamais été le père de l'un de vos hommes, mais le messager d'Allah et le dernier des prophètes. Allah est Omniscient ».

Verset 40, Sourate Les coalisés (Al-Ahzab).³

3- La religion

Depuis l'avènement de l'humanité, le concept lié à la religion a toujours été utilisé par toutes les communautés. La religion occupe une place centrale dans la vie des peuples et des nations. Elle se définit comme l'ensemble des croyances et des pratiques culturelles qui sous-tendent entre l'homme et Dieu.

³Muhammad HAMIDULLAH, *op. cit.* Consulté le 16 Mai 2023. URL.: <https://coran12-21.org/fr>

D'après Fustel de COULANGE:

Le mot religion [chez les anciens] ne signifiait pas ce qu'il signifie pour nous; sous ce mot nous entendons un corps de dogmes, une doctrine sur Dieu, un symbole de foi sur les mystères qui sont en nous et autour de nous; ce même mot, chez les anciens, signifiait rites, cérémonies, actes de culte extérieur. La doctrine était peu de chose; c'étaient les pratiques qui étaient l'important; c'étaient-elles qui étaient obligatoires et qui liaient l'homme (ligare, religio).⁴

Pour bien comprendre l'histoire de l'humanité, il faut d'abord connaître les trois principales religions du monde: l'islam, le christianisme et le judaïsme. Emile DURKHEIM souligne dans son ouvrage *Les formes élémentaires de la vie religieuse*: « Une religion est un système solidaire de croyances et de pratiques relatives à des choses sacrées, c'est-à-dire séparées, interdites, croyances et pratiques qui unissent en une même communauté morale, tous ceux qui y adhèrent. »⁵

4- Perception de l'islam dans le monde occidental

L'islam est une des principales religions dans le monde. C'est la religion du monde arabe principalement et aussi des grands pays musulmans non arabes. Selon André COUTURE, l'islam est :

[...] pour le Musulman, l'Islam est d'abord une unité et une solidarité : c'est comme si les conditions culturelles et ethniques s'effaçaient devant une autre réalité beaucoup plus essentielle, celle d'appartenir à la communauté (Oumma) du Prophète Mahomet.⁶

On peut établir que l'islam est plus qu'une religion. L'islam est un cadre de vie, une façon d'être, une façon de faire.⁷ L'islam c'est la dernière religion qui a été descendue sur terre et qui est venue pour unir toutes les religions précédentes et les différentes cultures du

⁴DE COULANGES F., « *La cité antique* », Paris, Durand, 1864, p.210. Consulté le 16 Mars 2023. URL : <http://www.cnrtl.fr/definition/religion>

⁵DURKHEIM E., *Les Formes élémentaires de la vie religieuse*, Le Livre de Poche, 1991, pp. 92-93 et 103-109.

⁶COUTURE A., « *Sur la piste des Dieux* », Montréal : Média spaul, 2009, p.180.

⁷LCOL M.N. Boisvert., « *L'ISLAM, UNE RELIGION DU LIVRE ET DE L'ÉPÉE* », Canada, 2016, p. 6.

Chapitre I

monde entier. Dans ce sens Haider BAMMAT souligne que : « *l'islam est la force qui unit ces peuples dans une même communauté et dirige la vie morale, civique et domestique.* »⁸

En fait, la perception de l'islam diffère d'un pays à l'autre, c'est pourquoi il est interprété différemment en France, par exemple. On voit de fait qu'une partie de la population pense que l'islam et les musulmans posent un grand risque pour l'identité française, alors qu'il y en a d'autres Français, qui, fondant leur perception de l'islam sur les faits historiques et se référant au statut quo général de l'Europe et de l'Occident de plus en plus sombrés dans l'Irréligieux, croient que la communauté musulmane apporte avec elle de nouveaux éléments culturels qui enrichissent la culture française.

Dans ce contexte, Jérôme FOURQUET dit dans son ouvrage « les Français et leur perception de l'islam » :

On constate que près d'un Français sur deux (44%) pense que la présence d'une communauté musulmane constitue une menace pour l'identité du pays, c'est-à-dire un niveau élevé et très comparable à ce que nous enregistrons depuis 2010. Le nombre de Français considérant que leur présence constitue un facteur d'enrichissement culturel est redescendu à 19%.⁹

Sachant que la surmédiatisation de l'islamophobie en France et ailleurs en Occident, se trouve être la raison principale ayant donné de pareilles statistiques.

Enfin, depuis l'avènement de l'islam jusqu'à nos jours, cette religion ne cesse d'être le lieu de polémiques de la part de ses détracteurs. Pour certains Occidentaux, l'islam est une source de mystères, ce qui génère maints préjugés à son égard. BOSSUET souligne dans ce sens :

L'islam ! Cette religion monstrueuse a pour toute raison son ignorance, pour toute persuasion sa violence et sa tyrannie,

⁸BAMMAT H., « *Les visages de l'islam* », Editions Alem El Afkar, 2009, p .69.

⁹FOURQUET J, « *les français et leur perception de l'islam* », [En ligne], 2015. Consulté le 17 Mai 2023.URL : <https://www.ifop.com/publication/les-francais-et-leur-perception-de-lislam/>

Chapitre I

pour tout miracle ses armes, qui font trembler le monde et rétablissent par force l'empire de Satan dans tout l'univers.¹⁰

Mais contrairement, il est considéré aux yeux d'éminents penseurs et savants comme la seule vraie religion au monde, car il reste intact, c'est la religion de la connaissance, de la vérité, de la liberté modérée.

L'érudit 'Abd El Hamid Ibn Badis décrit l'islam tel qu'il est apporté par le Prophète Mouhammed, et qu'il nomme *l'islam autonome* par ces termes :

Quant à l'islam autonome, c'est l'islam de celui qui comprend ses bases, et connaît ses belles composantes dans ses croyances, dans ses moralités, dans ses règles d'éthique, dans ses jugements et dans ses œuvres. C'est l'islam de celui qui étudie, autant que faire se peut, les versets du Qour'ên et les hadiths prophétiques, et fonde tout cela sur la réflexion et la méditation. Ce qui est à même de lui permettre de distinguer entre ce qui fait réellement partie de l'islam, de par sa beauté et ses preuves, et ce qui n'en fait pas partie, de par sa laideur et sa fausseté. La vie d'un tel musulman est une vie de réflexion, de foi, et de pratique. Son amour pour l'islam est un amour rationnel et cordial ; il est dicté par la raison et la preuve comme il l'est aussi par le fait des sentiments et de la conscience.¹¹

Dans ce même rapport, Abderrahmane AYAD, rappelant la nécessité d'investiguer l'islam pour trancher objectivement sur sa réalité, énonce :

Une personne lucide, raisonnable et sincère, une personne clairvoyante ne se permettrait jamais de ne pas rechercher la vérité concernant l'authenticité du Message islamique. Une recherche dont l'objectif sera de discerner le vrai du faux avec rigueur et fermeté, et non de tenter de survoler hâtivement les Textes islamiques, ni de se contenter d'une recherche simpliste, laconique et superficielle (...) Lire l'ultime Parole divine, le Qour'ên (Coran) avec attention et bonne intention, est très certainement un chemin sûr pour parvenir enfin à la guidée divine.¹²

5- Le Coran

¹⁰Répondre à un commentaire sur le figaro, [En ligne]. Consulté le 17 Mai 2023.URL : https://plus.lefigaro.fr/comments_reply/33186340

¹¹« L'islam autonome et l'islam héréditaire : lequel éveille les communautés », [En ligne]. Consulté le 12 juin 2023.URL : <https://scienceetpratique.com/lislam-autonome-et-lislam-hereditaire/>

¹²« L'islam, religion des tous les Prophètes », [En ligne]. Consulté le 12 juin 2023.URL : <https://scienceetpratique.com/lislam-religion-de-tous-les-prophetes/>

Chapitre I

Le Coran est le Livre Fondateur de la religion musulmane. Il recueille les Paroles Divines révélées au prophète Mohammed par l'intermédiaire de l'archange Gabriel (Djibrîl). Il est composé de 114 sourates commençant par la sourate Fatiha (est la sourate d'ouverture du Coran) et se terminant par la sourate An-Nês.

Le Coran est le dernier Livre céleste qu'Allâh a fait descendre à l'ultime des prophètes « *en langue arabe très claire* » (S 26, Les Poètes, v. 195), et est adressé à toute l'humanité, sans distinction de religion, de race, de couleur, de langue, ou de statut social, car Allâh le Très-Haut dit dans plusieurs versets "Ô gens !", "Ô croyants !". Depuis sa révélation, le Coran est resté immuable et n'a jamais été interpolé, malgré les multiples et diverses tentations de la part de ses détracteurs. Allâh l'a préservé de toute modification. C'est la Parole incréée et inimitable du Dieu unique : Allâh, où Il dit : «*Même si les hommes et les djinns s'unissaient pour produire quelque chose de semblable à ce Coran, ils ne sauraient produire rien de semblable, même s'ils se soutenaient les uns les autres.*» (S17, Le voyage nocturne, v. 88)

Pour finir, nous notons que le Coran n'est pas une simple lecture ou récitation. Non, c'est bien plus que cela. Le Livre Saint est à la fois une séparation et une distinction entre le vrai et le faux. Il rétablit toutes les vérités, détruit tous les mensonges. Il distingue le bon du mauvais, le mauvais du bon.¹³ C'est d'ailleurs ce que désigne son second nom qui est *El Fourqân*.

5.1- La traduction du Coran

Il a toujours été admis que traduire est un acte qui se trouve très difficile à atteindre et plus particulièrement lorsque nous parlons de la traduction du Texte Coranique, « *la tache devient de plus en plus complexe, car il ne s'agit plus de traduire une idée d'autrui, mais l'on traduit une religion* » qui reflète la vie, la culture et la civilisation de tout un peuple ou de toute une nation.¹⁴

Le Coran, comme tous les Textes Sacrés, n'a pas laissé indifférents les lecteurs et les traducteurs dans toutes langues. Le nombre de traductions « des sens du Coran » en

¹³ OUMMA, I., « *Comment comprendre la définition du coran. Islam Oumma* », [En ligne], 2019. Consulté le 18 Mai 2023. URL : <https://www.islam-oumma.fr/definition-du-coran/>

¹⁴ MAMMERI F, 2005, « *le concept de littéralité dans la traduction du coran* », p. 14. Université de Constantine.

Chapitre I

français, actuellement dépassé les cent vingt. Elles ont été publiées dans plusieurs pays et les traducteurs sont de différentes nationalités et religions.¹⁵

Les problèmes rencontrés lors de la traduction du Coran touchent tous les niveaux de la langue. Les traductologues mettent généralement l'accent sur deux en premier lieu : les niveaux stylistique et syntaxique. Le Coran est considéré comme le texte arabe le plus difficile à traduire parce qu'il est écrit dans une langue dont la structure est très éloignée des autres langues et qu'il recèle une richesse stylistique et une densité sémantique incomparables. Cependant, la plupart des analyses insistent plus particulièrement sur le niveau terminologique. Si les problèmes liés aux deux premiers niveaux peuvent relever plutôt de l'ordre linguistique et se présenter de façon plus ou moins analogue dans tout type de traduction, ceux concernant le niveau terminologique peuvent prendre de multiples aspects dépendant étroitement du seul Texte Coranique. Ces problèmes deviennent particulièrement importants lorsque lorsqu'il s'agit de traduire des termes spécifiques renfermant des concepts purement islamiques, difficiles à traduire puisqu'exclusifs au système qui leur a donné naissance. Cette exclusivité terminologique ne peut qu'engendrer des écarts considérables entre le texte de départ et le texte traduit en favorisant le caractère intraduisible de certains termes. Devant un tel constat, il n'est pas étonnant de trouver des traductions complètement divergentes, parfois aléatoires, pour transposer un même concept.¹⁶

Afin de donner une bonne traduction du Coran, le traducteur doit bien comprendre les Versets Coraniques et surtout les sens exacts des termes ou des mots qui composent ces versets. Cela suppose non seulement une bonne maîtrise de la langue originale, mais aussi une bonne connaissance des sciences Coraniques que nous venons de présenter. De plus, le Coran est toujours sujet à certaines analyses philologiques différentes, et cela est un aspect des difficultés auxquelles font face les traducteurs du Coran.¹⁷

¹⁵TRABELSI C., 2000, *La problématique de la traduction du Coran : étude comparative de quatre traductions françaises de la sourate « La lumière »*.pp.,400–411. Consulté le 18 Mai 2023. URL: <https://doi.org/10.7202/004504ar>.

¹⁶NABIH M., 2018, « *Les problèmes et les limites de la traduction des termes propres à l'islam dans le coran* », p.2. Université du Maroc.

¹⁷GHARIBSHAARAWY K-H., 2020, « *Problématique de la traduction des termes dits « non-arabes » dans le Coran* », *Etude analytique de six traductions françaises*, p.257. Université EL Azhar.

6- La langue

Tout le monde s'accorde à dire que la langue, en tant qu'entité culturelle, joue un rôle essentiel dans la réussite de l'intégration des individus. En plus, la langue est le seul système qui, à côté des autres moyens d'expression, qui permet à l'homme de s'exprimer, car tout système sémiotique ou iconographique passe inévitablement par la langue. Cet avantage a été souligné par M. BENRABAH :

*La langue est le lieu où s'expriment et se construisent les identités individuelles et collectives les plus profondes. Elle est le lien entre passé et présent, individu et société, conscient et inconscient. Elle est le miroir de l'identité. Une des lois qui constituent la personnalité.*¹⁸

En ce sens, la langue, marqueur social par excellence, est considérée comme étant un des facteurs déterminants dans la construction de toute identité, qu'elle soit personnelle, collective, groupale, régionale ou même nationale. Dans cette optique, B. LAMIZET précise :

*Notre langue structure notre identité, en ce qu'elle nous différencie de ceux qui parlent d'autres langues et en ce qu'elle spécifie notre mode d'appartenance (les langues sont propres aux pays auxquels nous appartenons) et de sociabilité (les langues sont faites aussi d'accents, d'idiolectes, de particularités sociales de langage et d'énonciation).*¹⁹

En plus de l'entité ethnique et religieuse, la langue est l'un des éléments constructeurs de la culture. C'est un système de représentation et mode d'expression qui nous prête les formes et les images et qui nous permet de réaliser des échanges emblématiques avec les autres et ainsi, de donner existence à l'espace de médiation entre les locuteurs.

La langue pour les linguistes comme F. SAUSSURE et N. CHOMSKY est :

Une faculté de communiquer de manière articulée, avec un système de signes d'abord verbaux puis écrits. Elle est propre

¹⁸BENRABAH M., *Langue et pouvoir en Algérie*, Paris, Éditions Séguiet, 1999, p.9.

¹⁹LAMIZET B., *Politique et identité*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2002, p.12.

*à une communauté humaine. Elle est constituée d'un système particulier de signes et de règles, extérieur aux individus qui la parlent.*²⁰

Par conséquent, selon les linguistes la langue est le pouvoir de communiquer distinctement en oral et puis en écrit d'une manière formelle ou informelle, elle est considérée comme un système grammatical avec des règles syntaxiques précises et comme un outil de communication et d'échange culturel.

6.1- L'arabe classique

Les linguistes s'accordent à dire que la langue arabe appartient à la famille des langues chamito-sémitiques²¹. Elle devient au VII^{ème} siècle la langue de la révélation du Coran, langue sacrée, langue de l'islam, bref instrument de la diffusion de la religion musulmane. Sa structure interne rappelle l'idée de la langue savante.²²

A ce titre, A. MEILLET précise dans son ouvrage « Les langues du monde » que :

*L'arabe classique qui est caractérisé par la régularité schématique de subtiles presque toutes inexistantes où se cumulent les vocabulaires particuliers des lieux et des époques et les trouvailles des auteurs stylistes, tout porte la marque d'une langue savante et non d'usage journalier.*²³

Cela dit, grâce à son système cohérent et codifié, l'arabe classique présente une syntaxe dont l'héritage liturgique et littéraire lui a accordé une place considérable.

L'arabe classique, quoique ne faisant pas l'unanimité des linguistes, est quand même souvent lié au Texte Sacré, à une littérature et à une culture dont la fonction lui assigne un grand prestige. Dans ce sillage J. FUCK indique dans son étude sur l'évolution de l'arabe :

²⁰BRONCKART J., de Saussure F., « *Les fondements d'une linguistique générale* », *Théories du langage: Nouvelle introduction critique*, [En ligne], 2019, pp., 73-103. Consulté le 05 Avril 2023. URL:<https://www.cairn.info/>

²¹ Cette famille englobe plusieurs langues telles que : l'akkadien, l'amorite, l'ougaritique, le cananéen, l'araméen, etc.

²²LANGHADE J., « *Du coran à la philosophie* », Chapitre I. *La langue du coran et du Hadīṭ*, [En ligne], 1994, pp., 17-82. Consulté le 7 Avril 2023. URL : <https://books.openedition.org/>

²³ MEILLET A., *Les langues du monde*, La Société Linguistique de Paris, Paris, 1952, p.20.

Il n'est, dans l'histoire de la langue arabe aucun événement qui ait exercé sa destinée plus durable que l'avènement de l'Islam. A cette époque, il y a plus de 1300 ans, alors que " le prophète " récitait devant ses compatriotes le Coran " en arabe clair», il établissait entre sa langue et la nouvelle croyance un lien dont l'importance allait être lourde de conséquences pour l'avenir de cette langue.²⁴

De plus, dans notre société, l'arabe classique est considéré comme un modèle de prestige et de gloire, tant qu'elle est en partie la langue de l'islam. C'est une langue qui exprime à la fois la culture islamique ; c'est le code de l'instruction, de l'enseignement religieux, c'est la référence et l'outil symbolique de l'identité arabo-musulmane.

6.2- Le français

Le français c'est une langue indo-européenne de la famille des langues romanes, elle est faite d'une multitude de dialectes qui varient considérablement d'une région à une autre. Elle est parfois surnommée la langue de Molière.

Le français est une langue mondiale. À en croire le bilan rendu par l'OIF (Organisation internationale de la francophonie), il serait la cinquième langue la plus parlée au monde après l'anglais, le hindi, le chinois et l'espagnol.²⁵ C'est une langue de communication internationale.

Le français a occupé, et occupe donc toujours, une place importante voire supérieure parmi les autres langues, il est omniprésent presque dans tous les domaines ; à savoir le domaine social, économique et éducatif. Il est considéré par certains auteurs comme une langue familière, un butin de guerre, une langue très utile dans les études supérieures, une langue moderne et très vivante, une langue de prestige.²⁶

Faisant l'éloge de la langue française et stipulant par ailleurs qu'elle est une des armes du colonisateur, M. HAMEL se mit à la décrire par ces mots : « *c'était la plus belle langue du monde, la plus claire, la plus solide : qu'il fallait la garder entre nous et ne jamais*

²⁴ FUCK J., Arabiyya, *Recherches sur l'histoire de la langue et du style arabes*, Paris, Didier, 1955, p.2.

²⁵ « *Combien de francophones dans le monde* », bilan de l'OIF, [En ligne]. Consulté le 14 Avril 2023. URL : <https://observatoire.francophonie.org/qui-parle-francais-dans-le-monde/>

²⁶ DAUDET A., *La dernière classe, dans Contes du lundi*, 1873, FASQUELE, collection Le Livre de Poche, 1974, p.12.

Chapitre I

l'oublier, parce que, quand un peuple tombe esclave, tant qu'il tient bien sa langue, c'est comme s'il tenait la clef de sa prison.»²⁷

7- Langage religieux

Depuis que Dieu a créé l'homme, il a insufflé en lui une semence, qui est la foi. Cette dernière a été toujours une raison de la continuation de la vie et de la succession des générations au fil du temps, malgré les différences de cultures et de religions. La croyance en Dieu donne à l'individu courage et force pour lui permettre d'achever sa vie, quelle que soit sa cruauté ou même sa prospérité.²⁸

Chaque parole soit un dialogue, soit un conseil ou une information, tous écrits ou non, mais en résumé, il s'agit d'un discours adressé à une personne ou à un groupe de personnes spécifiques.

Le discours religieux est tout comportement motivé par l'appartenance à une religion particulière. Qu'il s'agisse d'un discours audio ou écrit ou d'un exercice pratique. Aussi, il est : *«Un système de représentations du monde et de croyances fondées sur la foi , et consolidé par l'accomplissement de rites dans le cadre d'un culte rendu à une ou plusieurs puissances souvent céleste.»²⁹*

En outre, le discours religieux ou bien le langage religieux c'est une forme de parole, il nous orient vers le vrai chemin. Dans ce sens, MOREAU aborde le langage religieux en disant que :

Lorsqu'une manière de parler est régulièrement associée avec la religion, on peut l'appeler un langage religieux, qu'il s'agisse d'un style particulier dans un répertoire unilingue, ou d'un code distinct dans un répertoire bi- ou plurilingue. La religion, domaine de comportement individuel et social, offre donc un champ d'investigation pour la mise en évidence

²⁷ Ibid. Consulté le 15 Avril 2023. URL : https://www.mlfmonde.org/tribunes/la-langue-francaise-dans-le-monde/#_ftn1

²⁸ TABBECH I., « *Le discours religieux dans Oscar et la dame rose d'Eric Emmanuel Schmidt* », 2020, p. 7. Université de Biskra.

²⁹ Wiktionnaire, le dictionnaire libre, « *Religion* », [En ligne]. Consulté Le 19 Mai 2023. URL : <https://fr.wiktionary.org/wiki/religion>

de répertoire linguistique particulier (langage religieux, glossolalie, argots, nouvelles langues ou pseudo-langues, etc.)³⁰

Enfin, on constate que le langage est le moyen principal qui fait reconnaître la religion, c'est la base qui exprime et qui fait passer le message.

7.1- Le rapport entre le discours religieux et la langue

Le langage et la religion sont deux réalités inséparables dans une communauté donnée, où la religion a été considérée comme l'ensemble des représentations du monde, des croyances, des sentiments, des dogmes et des pratiques qui définissent les rapports de l'être humain avec le sacré ou avec des entités supérieures.³¹ De même, la langue comme le montre Alain POLGUERE est : « *est notre « outil » de communication privilégié. Chaque langue est un système de signes conventionnels et de règles de combinaison de ces signes, qui forment un tout complexe et structuré.* »³²

Par la langue arabe on apprend et comprend le Coran, et par elle on connaît les règles de l'islam. De ce fait, celui qui ignore la langue arabe risquera davantage de méconnaître l'islam que celui qui la connaît. Car l'islam est une religion établie en langue arabe. C'est donc une langue prestigieuse associée à la religion et à l'écrit, et cela lui donne la force et le pouvoir de résister très longtemps. Marie-Louise MOREAU a souligné ce fait en disant :

*Il est fréquent qu'une langue associée à une religion acquiert un statut privilégié. Si le grec, le sanscrit et l'hébreu ont suscité un si nombre d'études, auxquelles sont redevables tant la linguistique générale que la théologie, c'est qu'ils étaient la langue des textes sacrés.*³³

7.2- Les caractéristiques du discours religieux

³⁰MOREAU M.L., « *la sociolinguistique, concepts de base* », Ed. MARDAGA, 1997, p.239.

³¹TOUREV P., dictionnaire la Toupie, 2006.Consulté le 17 Mai 2023. URL: <https://www.toupie.org/Dictionnaire/Religion.htm>.

³² POLGUERE A., *Lexicologie et sémantique lexicale: Notions fondamentales*, Nouvelle édition revue et augmentée, Presses de l'Université de Montréal, Québec, 2013, p.16.

³³MOREAU M.-L., *la sociolinguistique, concepts de base*, Ed. MARDAGA, 1997, p.245.

Chapitre I

Le discours religieux est une façon de se représenter la réalité qui fait appel à la religion. Il peut être caractérisé par l'intertextualité, par son autorité et par la présence des marqueurs discursifs.

L'intertextualité est inhérente au discours religieux, car tout discours religieux est basé sur un autre discours. L'intertextualité est probablement l'une des caractéristiques linguistiques les plus utilisées dans le discours religieux, du fait qu'elle assurera la légitimité et l'approbation du discours religieux. L'intertexte démontre une autorité divine ; ce type de langage étant basé sur la Parole de Dieu ; il est énoncé au nom de Dieu, d'où sa grande force persuasive.

En particulier, le discours religieux est marqué par la forte présence des marqueurs discursifs qui sont des outils qui aident dans l'organisation du discours, dans la structuration de l'interaction dialogique et dans le processus du déroulement de la parole par le cerveau.

Enfin, le Coran a un style qui entrecoupe des développements sur des thèmes particuliers et des injonctions et formules incantatoires. La beauté du Texte Coranique l'a fait déclarer « inimitable » par les musulmans et est vue comme une preuve de son origine divine.³⁴

Voire, Allâh a, Lui-même, déclaré cette réalité dans le Coran en disant : « *Même si les hommes et les djinns s'unissaient pour produire quelque chose de semblable à ce Coran, ils ne sauraient produire rien de semblable, même s'ils se soutenaient les uns les autres.* » (S17, Le voyage nocturne, v. 88)

Bien plus, Il en a même réitéré son défi lancé aux Arabes de produire dix Sourates ou encore moins une seule semblables aux Siennes « *Ou bien ils disent : "Il l'a forgé [le Coran] » - Dis : « Apportez donc dix Sourates semblables à ceci, forgées (par vous). Et appelez qui vous pourrez (pour vous aider), hormis Allah, si vous êtes véridiques" » (S11, Hûd, v. 13) ; « Si vous avez un doute sur ce que Nous avons révélé à Notre Serviteur, tâchez donc de produire une Sourate semblable et appelez vos témoins, (les idoles) que vous adorez en dehors d'Allah, si vous êtes véridiques. Si vous n'y parvenez pas et, à coup sûr, vous n'y parviendrez jamais, parez-vous donc contre le feu qu'alimenteront les hommes et les pierres, lequel est réservé aux infidèles ». (S2, La Vache, v. 23-24)*

³⁴Larousse, paris, 1852.Consulté le 20Avril 2023. URL : <https://www.larousse.fr/>

8- Les termes islamiques en langue française

Comme n'importe quel domaine de l'art ou de la science ou autre, l'islam en tant qu'une des plus importantes religions du monde, dont les partisans représentent le quart de la population planétaire et à travers les nombreuses disciplines dont il jouit, est certainement porteur de son propre terme. Marie CLAUDE définit la terminologie comme : « *Science dont l'objet est constitué par les termes, les concepts qu'ils désignent et les relations existant entre les concepts.* »³⁵

Le sujet de la terminologie a longtemps été un objet d'étude et de recherche, il fait l'objet d'enquêtes et de recherches professionnelles. La terminologie est un ensemble de termes définis strictement, par lesquels toute discipline désigne les notions qui lui sont utiles³⁶, les différentes disciplines islamiques ne sont pas aussi exclues de cet état de fait.

De plus, la terminologie islamique possède son propre caractère dans le lexique de la langue française. Pour ce faire, il faut que les linguistes utilisent des procédés spécifiques afin de former un lexique spécifique à l'islam. Dans ce rapport, A. AYAD affirme que :

*Afin de concrétiser le besoin permanent de comprendre l'islam et de le pratiquer, de même que de le communiquer à l'Autre, donc pour des besoins socioculturels et linguistiques, il est indispensable de recourir à un certain ensemble de termes qui est à même de satisfaire ces besoins.*³⁷

9- L'histoire des anthroponymes de prophètes

Concernant les 25 prophètes cités longuement par le Coran, il y en a 18 qui sont aussi cités de l'Ancien Testament, à savoir : Adam, Enoch (Idris), Noé, Abraham, Loth, Ismaël, Isaac, Jacob, Joseph, Job, Moïse, Aaron (Haroun), Ézéchiël (DhulKifl), David, Salomon, Élie, Élisée (al-Yassine), Jonas (Yoûnous).

³⁵CLAUDE M., *la terminologie: principes et techniques*, Québec, Pu Montréal, 2004, p.31.

³⁶DUBOIS J., *dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris, 1994, p.481.

³⁷AYAD A., *op. cit.*, p.29.

Chapitre I

Il y en a également trois qui sont évoqués dans le Nouveau Testament : Zacharie, Jean-Baptiste (Yahya) et Jésus (Issa), et quatre prophètes purement arabes (parfois inconnus de la Bible : Hûd, prophète des Ad, Jethro, prophète des Madian (Chu'ayb), Sâlih, prophète des Thamud, et bien entendu Mohammed, dernier des prophètes et seau de la prophétie. Le premier des prophètes est bien sûr Adam, et les six plus importants les plus cités, surnommés dans le Coran *ôuloû el 'azm* (Les détenteurs de la ferme détermination), sont : Noé, Abraham, Moïse, Salomon, Jésus et Mohammed, lui-même qui refonde l'islam (soumission à Allâh, Dieu). Abraham et Ismaïl sont les fondateurs de La Mecque. Les prophètes Josué et Samuel sont aussi des personnages Coraniques, mais ils ne sont pas cités par leur nom. Il y a également des références à Isaïe.³⁸

Pour conclure ce chapitre, nous affirmons que la traduction du Texte Coranique est considérée comme l'une des traductions les plus spécialisées, les plus délicates et les plus difficiles. Une telle initiative exige non seulement la maîtrise de la langue mais bien plus que cela ; une profonde connaissance de la culture, des croyances et de l'historicité. Le Texte Coranique est un texte tellement particulier et d'une différence remarquable de tout autre texte.

À la lumière de ce que nous venons de voir dans ce premier chapitre, il nous paraît d'une importance capitale de présenter quelques notions théoriques qui sont en relation avec notre sujet de recherche.

³⁸RIZK R., « *Les 25 prophètes du Coran, tronc commun des religions monothéistes* », 2010. Consulté le 18Avril 2023. URL : <https://www.lorientlejour.com/>

Chapitre II

Concepts de base de la théorie de l'analyse anthroponymique

Chapitre II

Lorsque Dieu a créé Adam, il lui a appris à nommer les choses dans le but de distinguer les unes des autres et pour les identifier et les caractériser.

Dans ce présent chapitre, nous allons aborder des concepts clés ayant une relation avec l'anthroponymie qui nous aideront à bien développer notre mémoire. Nous commencerons tout d'abord par la définition des concepts de base nécessaires à une étude morpho sémantique, nous présentons la lexicologie, l'onomastique avec ses branches. Puis nous mettrons en évidence les concepts du nom propre, de la morphologie et de la sémantique lexicale. Nous allons aborder également l'origine, l'étymologie et la formations des mots.

Nous évoquerons toutes ces notions pour pouvoir analyser notre corpus et comprendre les techniques fondamentales qu'il faut suivre, afin de dégager l'étymologie et le sens des anthroponymes de prophètes, et pour connaître la nature de ces appellations.

1- Lexicologie

La lexicologie en tant que discipline s'inscrit dans le domaine de la linguistique et des sciences du langage, une branche pesante de premier rang. C'est la branche maîtresse de la linguistique qui étudie le lexique des langues.³⁹ Nous avons consulté divers travaux qui nous ont permis de retenir les définitions suivantes: «*La lexicologie est l'étude des structures du lexique, c'est-à-dire la description (à la fois grammaticale et sémantique) des relations qui s'établissent entre les unités du lexique.*»⁴⁰

La lexicologie se définit aussi comme étant :

L'étude du lexique d'une langue donnée montre à quel point celui-ci est complexe et hétérogène bien souvent, nous en avons une connaissance entièrement intuitive. Nous savons employer les mots, mais nous sommes bien embarrassés lorsqu'il s'agit de les définir. C'est la principale difficulté à

³⁹ POLGUERE A., *Notions de base en lexicologie*, Observatoire de Linguistique Sens-Texte, Montréal, 2002, p.3.

⁴⁰NEVEU F., *Dictionnaire des sciences du langage*, Armand colin, Paris, 2011, p. 215.

Chapitre II

*laquelle se heurte la lexicologie, discipline qui décrit les mots hors de leur emploi.*⁴¹

Christian TOURATIER pour sa part, la définit par son objet d'étude, en la mettant en relation avec la sémantique, et va au bord des champs lexicaux et sémantiques, il déclare ainsi que :

*C'est une partie de la sémantique : elle a pour objet l'étude du sens des unités lexicales, c'est-à-dire des unités simples ou complexes qui appartiennent au lexique ou au vocabulaire d'une langue donnée. C'est en fait la sémantique lexicale, qui s'efforce notamment de définir le signifié des unités lexicales et de situer ces unités dans des microsystèmes, appelés champs sémantiques ou champs lexicaux. Par contre le sens des morphèmes grammaticaux, des fonctions ou des structures syntaxiques n'est pas de son ressort.*⁴²

La lexicologie a pour objet la description exhaustive du lexique d'une langue, sous le double aspect du signifié et du signifiant. Elle étudie la composition et le mécanisme du mot. Elle a aussi pour tâche l'étude du mot au moyen d'une double relation : la relation du mot avec ceux qui lui sont substituables (relation paradigmatique) et la relation du mot avec les autres mots simultanément présents dans un même énoncé (relation syntagmatique).⁴³

On peut constater que cette discipline ne s'attache pas uniquement à l'étude du mot et du lexique, mais elle décrit également l'organisation de ce lexique à travers la notion de champ. Elle distingue deux types de champs champ lexical et champ sémantique.

⁴¹SIOUFFI G., RAEMDONCK D-V., *100 fiches pour comprendre la linguistique*, 2018, p.43.

⁴² TOURATIER C., *La sémantique*, Armand-Colin, Paris, 2010, p.22.

⁴³ cf. LERAT -P., « *sémantique descriptive* », 1996.

Chapitre II

1.1- Le lexique

D'après la définition donnée par le dictionnaire le Grand LAROUSSE, le lexique est : « *Le trésor de la langue française. Il est composé de tous les mots des différents domaines de l'expériences humaine, représentés en langue.* »⁴⁴

Le lexique, entité théorique, ensemble des mots qu'une langue met à la disposition de ses locuteurs.⁴⁵R. MORTUREUX souligne que le lexique est un : «*Ensemble des lexèmes, des morphèmes lexicaux d'une langue et des règles de leur fonctionnement.*»⁴⁶

Bien plus, selon A. LEHMANN et F. MARTIN-BERTHET le lexique est :

*L'ensemble des mots d'une langue constitue son lexique. Cet ensemble est structuré par des relations entre ses unités ; il se diversifie selon un certain nombre de variables ; il n'est pas clos, et ses contours ne sont pas fixés de manière absolue.*⁴⁷

Le lexique comme le définit Antoine MEILLET est :

*L'unité du lexique est le mot ; L'identité d'un mot est constituée de trois éléments : une forme, un sens et une classe syntaxique. [...] Un mot résulte de l'association d'un sens donné à un ensemble de sons donné susceptible d'un emploi grammatical donné.*⁴⁸

Nous comprendrons, à travers ces définitions, que le lexique relève d'un ensemble des unités significatives qui constituent le vocabulaire d'une langue propre à un groupe social donné.

⁴⁴Le Grand dictionnaire Larousse, sous la direction de Claude Augé, Larousse, Paris, 2000, p. 907.

⁴⁵ ELUERD R., Dans *La lexicologie, Situation de la lexicologie*, [En ligne], Paris, 2000. Consulté le 04 Mai 2023. URL : <https://www.cairn.info/>

⁴⁶ ROLAND E., MORTUREUX M.F., *La lexicologie entre langue et discours*, [En ligne], Paris, SEDES, Coll. Campus, 1997, p. 189. ELUERD., R, *L'information grammaticale*, n°79, 1998, p. 60. Consulté le 01 Avril 2023. URL : <https://www.persee.fr/>

⁴⁷ LEHMANN A., MARTIN-BERTHET F., *Introduction à la lexicologie, sémantique et morphologie*, Armand-Colin, Paris, 2005, p.27.

⁴⁸MEILLET A., *Linguistique historique et linguistique générale* ([Reprod. en fac-sim.]), Champion, Paris, 1936, p. 30.

Chapitre II

1.1- Le lexème

Le lexème se définit par la présence conjointe d'une représentation phonologique, d'informations relatives à la syntaxe et d'une représentation sémantique. La rubrique phonologique peut présenter plusieurs radicaux utilisés chacun pour construire soit des sous-ensembles de lexies, soit des dérivés ou des composés du lexème.⁴⁹

G. MOUNIN affirme que le lexème est une : « *unité de deuxième articulation, donc porteuse de signification, qui peut être indécomposable en unités plus petites.* »⁵⁰

À ce sujet A. POLGUERE souligne que : « *Le lexème est une généralisation du signe linguistique de type mot-forme : chaque lexème de la langue est structuré autour d'un sens exprimable par un ensemble de mots formes que seule distingue la flexion.* »⁵¹

1.2- La lexie

Selon J. DUBOIS et coll. la lexie est définie comme :

*L'unité fonctionnelle significative du discours, contrairement au lexème, unité abstraite appartenant à la langue. La lexie simple peut être un mot. La lexie composée peut être contenir plusieurs, mots en voie d'intégration ou intégrés. La lexie complexe est une séquence figée.*⁵²

Le lexicologue français Bernard POTTIER définit le mot *lexie* comme une unité fonctionnelle mémorisée en compétence, soit, plus simplement, une unité lexicale mémorisée, selon lui, la lexie est une expression constituée d'un ou de plusieurs mots qui se comportent comme une unité lexicale avec sens autonome.⁵³

⁴⁹FRADIN B., « *Lexème et règles morphologiques* », [En ligne], Nouvelles approches en morphologie, Presses Universitaires de France, 2003, p.235. Consulté le 18 Mai 2023. URL: <https://www.cairn.info/>

⁵⁰MOUNIN G., *Dictionnaire de la linguistique*, PUF, Paris, 2004, p.201.

⁵¹POLGUERE A., *op. cit.*, p.50.

⁵²DUBOIS J., *op. cit.*, p. 282.

⁵³COLOT. S., « *La lexicologie Créole* », Chapitre I, *Le signe Lexical*, [En ligne], 2002, p. 17. Consulté le 16 Mai 2023. URL : <https://excerpts.numilog.com/books/9782844501363.pdf>

2- L'onomastique

Depuis des temps immémoriaux, les gens ressentent le besoin de donner des noms aux choses qui les entourent. Nommer les aide à reconnaître, à exister, à distinguer une chose d'une autre, un lieu d'un autre, un individu d'un autre, et cela en utilisant une action spécifique, c'est-à-dire en lui attribuant un nom propre. Cette réalité est particulièrement enregistrée dans le Coran, quand dès sa création, Allâh a appris à Adam les noms de toutes les créatures : « Et Il apprit à Adam tous les noms (de toutes choses), puis Il les présenta aux Anges et dit : « Informez-Moi des noms de ceux-là, si vous êtes véridiques ! » (S 2, La Vache, v. 31)

Dans le volet de l'onomastique consacré à la nomination des lieux : la toponymie, il s'agit, tout comme l'anthroponymie qui donne des noms aux personnes, de nommer les endroits, les régions, les pays, etc. Dans ce sens, B. ATOUI, énonce :

*Toute dénomination implique une notion de limite, car nommer signifie prendre possession d'un territoire, d'un espace. On nomme pour délimiter, pour isoler, identifier, distinguer, démarquer et aussi et surtout pour faire valoir un certain droit sur une aire donnée.*⁵⁴

L'étude du nom propre relève donc d'une discipline qui s'appelle l'onomastique, du grec « onoma » qui veut dire « nom » c'est-à-dire « science des noms propre ». Cette dernière étant définie selon J. DUBOIS et COLL dans le grand dictionnaire de linguistique et des sciences du langage comme : «une branche de la lexicologie étudiant l'origine des noms propres. On divise parfois cette étude en anthroponymie (concernant les noms propres de personne), et toponymie (concernant les noms de lieux).»⁵⁵

Le terme « onomastique » remonte au 15^{ème} siècle, il renvoie aux caractéristiques du nom propre, c'est à partir du 19^{ème} siècle que l'étude de l'onomastique fait son

⁵⁴ ATOUI B., 1996, *Toponymie et espace en Algérie, Thèse de doctorat soutenue à l'université de Province, AIX Marseille I*, sous la direction de M. Marc Côte, p.9.

⁵⁵ DUBOIS J, 2002, *Grand dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse*, Paris p. 334.

Chapitre II

apparition et son ressort, notamment avec ses nombreuses revues (Onoma, Names, Revue Française d'Onomastique, etc.) et ses colloques.⁵⁶

L'onomastique est connue par ses deux aspects : les noms de personnes ou l'anthroponymie et les noms de lieux ou la toponymie. Selon Pierre FABRE, l'onomastique sert plutôt : « à expliquer les noms propres qu'à les définir. »⁵⁷

3- Les branches de l'onomastique

L'onomastique est la science qui a pour objet l'étude des noms propres. Elle se constitue de plusieurs branches prenant chacune d'elles un type particulier de nom propre. Elle regroupe cinq branches principales dont les plus connues et plus importantes sont la toponymie et l'anthroponymie.

3.1- L'anthroponymie

L'anthroponymie est l'étude des noms de personnes, formée de « anthropos » signifiant homme et de « nymie » signifiant nom. Elle est définie comme « la science qui a pour but d'étudier les noms de personnes ; elle fait nécessairement appel à des recherches extralinguistiques ». ⁵⁸

3.1.1- Les types d'anthroponymes

Les anthroponymes se manifestent sous plusieurs catégories que l'on classe comme suit :

- **Les noms de personnes** : afin de les distinguer par rapport aux autres éléments d'une même famille.
- **Les noms de famille** : pour se distinguer des autres familles qui composent le groupe social.
- **Le patronyme** : est composé de patro «père» souvent il a été utilisé à la place de « nom de famille ».
- **Le surnom** : c'est le nom ajouté ou substitué au vrai nom de la personne ou même pour des habitants, il est créé souvent sous forme diminutive.

⁵⁶GUILLOREL H., « Onomastique, marqueurs identitaires et plurilinguisme. Les enjeux politiques de la toponymie et de l'anthroponymie », L'AHRAMATTAN, Revue internationale et interdisciplinaire, [En ligne], 2012, p.15. Consulté le 16 Mai 2023. URL : <http://droitcultures.revues.revues.org>

⁵⁷FABRE P., « Théorie du nom propre et recherche onomastique », 1987, p.9.

⁵⁸DUBOIS J., *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, LAROUSSE, Paris, 2012, p.39.

3.2- La toponymie

Toponymie est un terme d'origine grecque, formé de « topos » qui veut dire « lieu » et « onymie » dérivé de « onumus » de « noma » qui veut dire « nom ». La toponymie « *est l'ensemble de noms de lieux d'une région, d'une langue* ». ⁵⁹C'est « *l'étude linguistique des noms de lieux* ». ⁶⁰

Elle se propose de rechercher leur signification, leur étymologie, mais aussi leurs transformations au fil des siècles ; et, enfin d'étudier leur impact sur les sociétés ; « *La toponymie est l'étude de l'origine des noms de lieu, de leur rapport avec la langue du pays, les langues d'autres pays ou des langues disparus* ». ⁶¹

3.2.1- Les types des toponymes

En se basant sur l'étude intitulée « *Approche sociolinguistique des noms des lieux en Algérie, Cas de la toponymie de BOUSSEMGHOUN* » faite par Souad BOUHADJAR en 2016, nous pouvons les classer en tenant compte de leur fonction, de leur rôle et de leur écriture, comme suit :

- **Le toponyme dédicatoire** : Se dit d'un nom de lieu rappelant le souvenir d'un événement historique. Ce dernier peut être aussi un odonyme ou un hagiotopeyme ou encore un éponyme.
- **Le toponyme commémoratif** : Se dit d'un nom de lieu qui rappelle la mémoire d'une personne. Ces derniers peuvent être un hagiotopeyme, un éponyme ou un odonyme.
- **Le toponyme descriptif** : Un nom de lieu dont l'élément spécifique révèle une caractéristique physique d'une entité géographique, en se référant à sa forme, à sa couleur ou à ses dimensions. Il peut s'agir aussi de noms qui évoquent d'autres caractéristiques du milieu telles la flore, la faune ou la géologie. Ce dernier peut concerner les odonymes, les oronymes et les hydronymes. ⁶²

⁵⁹Dictionnaire Encyclopédique Larousse, paris, 2001, P. 1575.

⁶⁰Idem.

⁶¹DUBOIS J., op. cit., p.485.

⁶²BOUHADJAR S., 2015, *Approche sociolinguistique des noms des lieux en Algérie cas de la toponymie de BOUSSEMGHOUN*, p.33.

4- Le système anthroponymique arabe

Le système anthroponymique arabe remonte à la période pré islamique. Il est fondé sur des liens du sang, il inscrit l'être au sein d'un ordre social qui préserve ses origines et oriente son avenir.⁶³

Dans l'ouvrage *Le voile du nom. Essai sur le nom propre arabe* qui repose sur une solide connaissance des sources onomastiques arabes. Jacqueline SUBLET explique que la nomination arabe se distribue à travers l'espace et le temps suivant deux axes :

- **L'axe horizontal** (celui de l'espace), plusieurs éléments sont propres à l'individu puisqu'ils se rapportent au nom (ism) et qu'ils sont produits par le « ism » surnom ou kunya (métonymie) : le titulaire et les adjectifs élogieux qui ne nominent pas mais entourent son titre d'un ensemble de termes complets.
- **L'axe vertical** (celui du temps) comporte le nom de l'ancêtre éponyme (celui qui donne son nom à la lignée).⁶⁴

4.1- Kunya

Kunya est la désignation d'une personne comme père (Abou) en indiquant sa paternité. Parfois comme mère (Oum) en indiquant également sa maternité. La kunya s'établit par la reconnaissance de paternité ou de maternité.⁶⁵

4.2- Ism

Ism : le nom a un sens propre, soit un adjectif sous toutes ses formes, soit un nom concret ou abstrait soit un verbe, il est souvent traduit en français par un prénom. Il peut être simple ou composé.

4.3- Laqab

Laqab (nom de famille) : c'est un titre honorifique et un surnom conventionnel. Il constitue la catégorie de base de noms de famille. Il est motivé par un trait marquant l'individu dans le cercle restreint de son entourage et de son lieu de résidence. C'est-à-dire

⁶³Eric Geoffroy Net Y., *Le livre des prénoms arabes*, 5ème Ed. Revue et augmentée. Éd ; Al Bouraa , Liban. , 2000, p.21.

⁶⁴SUBLET J., *Le voile du nom*, Ed PUF, Paris, 1991, p. 190.

⁶⁵*Idem*, p. 191.

qu'il fait référence soit à une qualité ou un défaut moral ou physique, soit à un lieu d'habitation ou de provenance.⁶⁶

4.4- Nasab

Nasab (filiation) : indique la relation qui existe entre un fils ou une fille et le père ou la mère. Il s'exprime en arabe par « Ibn » ; fils de, altéré phonétiquement dans les pays du Maghreb « ben » pour le garçon. Pour la fille c'est « Ibtet » ; fille de, prononcé également « bent » ; le « t » qui indique le féminin. Le pluriel de cette particule c'est « banou ou bani » pour les garçons et « banat » pour les filles.⁶⁷

5- Définition du nom propre

Le nom propre est l'objet d'étude de l'anthroponymie. C'est un élément très essentiel dans la langue. Il occupe une place très importante dans le langage et dans la linguistique. Il se manifeste dans les dictionnaires et même dans la vie quotidienne.

A. HATZFELD et A. DARMESTETER considèrent le nom propre, comme :

*UN mot par lequel on désigne individuellement une personne
... mot par lequel on désigne individuellement un animal ...
mot qui sert à distinguer tel pays, tel cours d'eau, tel Navire,
telle ville, etc., de tout autre et à le désigner spécialement.*⁶⁸

Le nom propre pourrait être dépourvu de sens, nous citons une définition tirée du Bon usage : « *Le nom propre n'a pas de signification véritable de définition, il se rattache à ce qu'il désigne par un lien qui n'est pas sémantique, mais par une convention qui lui est particulière.* »⁶⁹

Ceci nous amène à dire que le nom propre n'a le plus souvent pas une définition précise puisqu'il n'a pas de sens, il est donc dépourvu de signifié. Il importe nonobstant de noter, qu'en langue arabe, les anthroponymes sont ordinairement porteurs de sens. Ce fait peut être illustré par les noms des prophètes *Mohammed*, qui signifie celui que l'on loue

⁶⁶MAGHRAOUI.Y., 2016, « *Etude diachronique des anthroponymes algériens Cas de la ville de Mostaganem* », p. 82. Université Mostaganem.

⁶⁷ SIBLOT P., *Noms et images de marques : de la construction du sens dans les noms propres. Nom propre et nomination*, M.NOAILLY éd., 1995, pp. 147-160.

⁶⁸HATZFELD A., DARMESTETER A., *Dictionnaire général de la langue française*, Paris, 1924, p.1288.

⁶⁹ GOOSSE A., GREVISSE M., *Le Bon usage*, 13e édition, De Boeck DUCULOT, 1986, p.451.

Chapitre II

abondamment, *Sâlih*, signifiant bon ou pieux, *Adam*, qui signifie brun ou de peau brune, *Hoûd* dont le sens est celui qui se repent et revient à Allâh, etc. Et il est tout autant des noms de personnes ordinaires comme *Nabil(a)* signifiant noble, *Hakim(a)* ayant le sens de sage, *Salim(a)* qui signifie sain(e), *Karim(a)* portant le sens de généreux, et ainsi de suite. Sachant que les sens propres à ces anthroponymes des personnes ordinaires — hormis ceux des Prophètes et encore davantage ceux d’Allâh —, ne renvoient pas à la réalité du nommé, la personne proprement, mais au signifié du mot commun (*Salim*, par ex.) duquel est tiré l’anthroponyme.

Pour SAUSSURE, le signe linguistique est une convention arbitraire entre le signifiant et le signifié, dans ce cas le nom propre est « isolé » et « inanalysable » de signe linguistique puisqu’il n’a pas un signifié.

Le nom propre sert à identifier, à décrire quelque chose, mais sans donner aucune information sur elle, il remplit alors une fonction référentielle

6- Les critères traditionnels du nom propre

Parmi les principaux critères retenus par les linguistes comme distinctifs du nom propre nous avons :

6.1- Les critères formels ou factuels

- **La majuscule:** C’est le premier critère définitoire du nom propre, qui est aussi le premier indice graphique. Un critère très utile pour une approche élémentaire et pour l’identification du nom propre. « *Le nom propre, est un mot qui commence par une majuscule* ». ⁷⁰

J.MOLINO souligne que la majuscule permet à l’individu de reconnaître et d’identifier le nom propre, il cite une définition tirée du Bon usage :

La majuscule est souvent donnée, surtout dans les grammaires normatives, comme critère définitoire, ou comme marque spécifique du nom propre (les noms propres prennent

⁷⁰ VANDENDORP C., « *Quelques considérations sur le nom propre* », in *Langage et société*, [En ligne], numéro 66, déc. 1993, p. 64. Consulté le 16 Mai 2023. URL: <http://www.persée.fr/doc/ISOC>

*toujours la majuscule.*⁷¹

Néanmoins, la majuscule est une caractérisation superficielle qui ne suffit pas pour compléter une définition du nom propre. Aussi, il n'est pas valable pour toutes les langues, en allemand par exemple, tous les noms s'écrivent avec une majuscule, tandis que la majuscule n'est opérante ni en arabe ni dans de nombreux autres systèmes d'écriture non-européens.

- **L'intraduisibilité:** Le critère de l'absence de traduction. Quoiqu'il soit vrai que les noms propres ne possèdent pas de traduction comme Los Angeles, Molière..., il y a des noms propres qui possèdent des mots correspondants en langue étrangère. Par exemple, on dit Londres au lieu de London. Le nom propre serait intraduisible tandis que le nom commun pourrait toujours être traduit. Or, selon les traditions, on peut très bien traduire un nom propre ; le français le fait d'ailleurs assez aisément, surtout pour les toponymes (exemple : « La Maison-Blanche »). Le fait que l'on traduise ou non un nom propre étranger dépend de tellement de paramètres, dont celui de la langue d'origine, que ce critère ne peut pas être retenu.

6.2- Les critères morphosyntaxiques

Le critère morphosyntaxique comprend principalement deux théories: le nom propre ne possède pas de détermination (plan syntaxique) et il est considéré comme invariable parce qu'il n'admet aucune marque de flexion, ni de genre ni de nombre (plan morphologique).

- **L'absence de déterminant :** est considérée comme un critère très important, évoqué dans la grammaire. En fait, on considère *Marie est belle* comme une phrase grammaticale, alors que *femme est belle* est une phrase agrammaticale. Malgré le fait que les noms propres apparaissent souvent sans déterminant, il y a quelques situations où ils peuvent être précédés d'un déterminant, comme par exemple les articles « intégrés » dans le nom propre. Ce fait est très fréquent dans les noms de famille comme Le Frère ou Le Clézio.
- **L'absence de flexion :** Finalement, le nom propre n'a pas de flexion ou bien il a une flexion fixe, c'est-à-dire qu'il est présenté comme un mot invariable. Mais ce critère suppose la plus grande confusion et le plus grand nombre d'exceptions,

⁷¹MOLINO J., *le nom propre dans le langage*, in *Langage*, volume 16, 1982, Le Nom Propre, sous la direction de Jean MOLINO., p. 9.

surtout par rapport au nombre.

6.3- Les critères sémantiques et pragmatiques

Par rapport à la sémantique et la pragmatique, beaucoup de grammairiens distinguent le nom propre du nom commun en affirmant que le nom propre ne possède pas de sens et qu'il désigne un référent unique.

- **L'absence de sens :** Les noms propres sont dépourvus de contenu sémantique, c'est-à-dire ils n'ont pas de sens. GREVISSE et GOOSSE parlent de signifiants vides de signifié.⁷² En plus, SAUSSURE supprime les noms propres du système de la langue parce qu'il défend que « *les noms propres ne permettent aucune analyse et par conséquent aucune interprétation de leurs éléments* »⁷³. Cependant, le fait que le nom propre n'a aucune définition n'implique pas qu'il ne possède pas de sens, mais que son interprétation est différente et assez compliquée.
- **L'unicité de la référentialité:** Ce critère n'est pertinent qu'en contexte discursif, lorsqu'on sait exactement de qui l'on parle. Sinon, la référence d'un nom propre est rarement unique et univoque : « il est né beaucoup de Michel après la guerre ».

On trouve l'idée que les noms propres désignent un élément unique et individuel et les noms communs font référence à une catégorie d'objets. En d'autres mots, le nom commun chaise fait référence à toutes les chaises du monde, mais le nom propre Marie désigne seulement la personne qui s'appelle Marie.⁷⁴

7- La typologie des noms propre

K. JONASSON distingue dans la typologie morphologique les noms propres purs, les noms propres descriptifs et les noms propres mixtes.⁷⁵

7.1- Les noms propres purs

D'abord, les noms propres purs sont formés d'une structure lexicale spécialisée dans cet emploi. Ils font référence aux personnes et aux lieux et ils constituent un groupe assez fermé (Chloé, Damien, Valérie, Paris, Rennes...). En d'autres mots, on peut créer de

⁷²GREVISSE M., GOOSSE A., *op. cit.*, p.19.

⁷³SAUSSURE F., *Cours de la linguistique général*, Paris, Payot, 1971, p.237.

⁷⁴LEGUY C., « *Noms propres, nomination et linguistique* », *Nomination et organisation sociale*, Paris, Armand Colin, 2012, pp. 51-81 et LOUREIRO GOMEZ L., *Le Nom propre en français*, 2019, pp.8-10.

⁷⁵JONASSON. K., « *Interprétation des noms propres non modifiés* », Dans *Le nom propre*, Paris, Duculot, 1994, pp.34-38.

Chapitre II

nouveaux noms propres, mais l'originalité n'existe presque pas et normalement il y a un groupe "donné" et limité pour les noms de personnes, de lieux... En ce qui concerne le sens, ces propres sont opaques parce qu'on ne peut pas créer une interprétation pour eux, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas un lien avec la réalité de l'élément désigné.⁷⁶

7.2- Les noms propres descriptifs

Les noms propres descriptifs constituent le groupe de noms communs qui sont parfois précédés ou suivis d'adjectifs et de prépositions. Ils ne font pas référence aux personnes, mais aux lieux et surtout à d'autres types de référents (le Jardin des Tuileries, la Côte d'Azur...).

Leur sens est plus transparent que celui des noms propres purs, parce que les noms propres descriptifs ont un certain niveau de rapport avec la réalité. Néanmoins, ils sont reliés à leur référent par un lien fixe qu'on ne peut pas remplacer ni changer.

7.3- Les noms propres mixtes

On distingue une autre typologie morphologique qu'on appelle mixte. Cette typologie mélange le comportement des noms propres purs et celui des noms propres descriptifs, en s'appuyant sur un nom propre modifié par un élément descriptif comme Villeneuve ou Montrouge. Cependant, aujourd'hui ces noms propres mixtes ne le sont plus.⁷⁷

8- Le nom propre et sa traduction :

L.-G. LEROY et M. TOKE expliquent que :

La question de la traduction du nom propre semble en effet faire partie des passages obligés de la description de cette catégorie, dans la mesure où le nom propre est souvent présenté comme le parangon de l'intraduisible. La traduction supposerait une transformation des formes mais une conservation de la signification. Cette dernière étant absente dans le cas du nom propre, si l'on accepte la théorie millienne⁷⁸, la forme pourrait passer d'une langue à l'autre

⁷⁶ LOUREIRO GOMEZ L., 2018, *Le nom propre en français*, p. 11, Espagne.

⁷⁷ Ibid.

⁷⁸ Il s'agit de la théorie des noms propres, du philosophe et logicien britannique John Stuart Mil (1806-1873).

sans conséquence sur l'intelligibilité de l'énoncé traduit.

(2007 : 147)

La traduction des noms propres constitue le passage d'une langue à une autre sans qu'il y ait nécessairement changement de forme graphique, tant que ces langues s'écrivent en lettres latines.

La traduction recouvre quatre cas de figure, selon que le nom propre est traduit, transcrit, translittéré ou reste inchangé. Des combinaisons de ces différents procédés sont aussi possibles. De plus, la forme obtenue par traduction interagit avec les caractéristiques morphologiques de la langue cible.

La traduction des noms propres d'une langue vers une autre peut consister en un emprunt, une traduction littérale (calque) ou une série d'autres procédés que nous passerons en revue.⁷⁹

9- La désignation pré-nominale

La langue est avant tout une entité anthropologique qui nous relie les uns aux autres, et son existence individuelle en nous n'est que la conséquence de son existence en dehors de nous.

Le prénom est le premier vecteur de l'identité individuelle, il est de ce fait comme premier type anthroponymique attribué à l'individu au moment de la naissance ou peu de temps après, qu'il garde durant sa vie. Le prénom sert à identifier, à classer l'individu au sein de la famille et de la société, en le distinguant des autres membres. Dans aucune société traditionnelle ou moderne, le prénom n'est donné au hasard. Le choix de prénommer est fortement déterminé par des considérations psychologiques et socioculturelles.

Il n'a jamais donc été un acte gratuit, il a été fortement déterminé par des contraintes sociales, extrêmement pesantes, rite de passage, relation entre la transmission du prénom, le lien personnel, emprise de la religion sur la vie familiale.⁸⁰

⁷⁹AGAFONOV. C., GRASS. T., Maurel. D., ROSSI-GENSANE. N. & SAVARY. A, « *La traduction multilingue des noms propres dans PROLEX* », [En ligne], Volume 51, N°4, 2006. Consulté le 17/05/2023. URI : <https://id.erudit.org/iderudit/014330ar>

⁸⁰FRATH P., « *Dénomination référentielle, désignation, nomination* », *Langue française*, [En ligne], vol 188, no. 4, 2015, pp. 33-46. Consulté le 06 Avril 2023. URL : <https://www.cairn.info/>. Et DAUMAS P., *Les*

10- La morphologie lexicale

La morphologie est une science qui s'intéresse à la formation du mot. C'est une discipline qui étudie le morphème ; une composante très importante de la langue. Elle est associée à la syntaxe, qui s'occupe de la construction de la phrase.

Pour G. MOUNIN, dans son *Dictionnaire de la linguistique*, la morphologie est définie comme :

*Une étude des formes sous lesquelles se présentent les mots dans une langue, des changements dans la forme des mots pour exprimer leurs relations à d'autres mots de la phrase, des processus de formation de mots nouveaux, etc.*⁸¹

La morphologie lexicale recherche les origines des mots et leur évolution. Elle décrit les mots tels qu'ils apparaissent à un moment donné. Elle traite généralement de la forme et de la formation des mots en termes de dérivation ou de composition.⁸² Alise LEHMANN et Françoise MARTIN-BERTHET soulignent que : *«la morphologie lexicale a d'abord été historique : elle a cherché à expliquer la forme des mots par leur origine et à les dater autant que possible.»*⁸³

10.1- Les noms simples

La langue française est riche de mots simples et de mots complexes. Pour commencer, nous allons présenter la définition du nom simple citée par J.DUBOIS : *« on appelle mot simple un morphème racine par opposition au mot dérivé ou composé.»*⁸⁴

prénoms révolutionnaires, [En ligne], 2000, pp. 111-129. Consulté le 06 Avril 2023. URL : <https://doi.org/10.4000/ahrf.130>

⁸¹ MOUNIN, G., op. cit., p. 221.

⁸² SALMINEM N-A., « Chapitre II. Étude de la forme des mots », *La lexicologie*, Armand Colin, 2015, Paris, pp. 46-77.

⁸³ LEHMANN A., MARTIN- BERTHET F, chapitre 6, *la formation des mots en diachronie, dans lexicologie*, [En ligne], 2018, p.137. Consulté le 16/05/2023. URL : [Chapitre 6. La formation des mots en diachronie | Cairn.info](#)

⁸⁴ DUBOIS J., op. cit., p.434.

Chapitre II

Les mots simples sont constitués d'un seul morphème, s'étudient très vite en morphologie lexicale. Il n'y a pas grande chose à dire sur eux, ils ne peuvent être décomposés en éléments, en unités significatives plus petites.

La langue s'enrichit non seulement avec des noms simples, mais aussi avec des noms composés. En effet « *les langues n'étant assez riches pour avoir autant de noms particuliers. Qu'il peut y avoir d'idées à exprimer, il en résulte qu'on est souvent obligé de représenter une idée unique par plusieurs mots équivalents à un seul nom* ». ⁸⁵

10.2- Les noms composés

La composition est la formation d'un mot en assemblant un ou plusieurs mots. ⁸⁶ Selon J.DUBOIS : « *par composition, on désigne la formation d'une unité sémantique à partir d'éléments lexicaux susceptible d'avoir par eux-mêmes une autonomie dans la langue.* » ⁸⁷

Donc les noms composés se forment par la combinaison de mots simples, ils sont souvent reliés par un trait d'union, une conjonction ou une préposition. Ils sont formés d'au moins deux morphèmes, et se constituent selon plusieurs procédés, dont les deux plus fréquents relèvent de l'accolement par un trait d'union et de la juxtaposition de lexèmes, ou ce qu'Émile BENVENISTE appelle synapsie. ⁸⁸ Le premier procédé est particulièrement caractéristique des noms propres composés, tel que l'anthroponyme Jean-Baptiste : Yahyâ en arabe.

Selon Georges MOUNIN : « *Traditionnellement, un composé est une unité lexicale formée soit par association de deux lexèmes, soit par adjonction d'un préfixe à une base lexicale (...).* » ⁸⁹ Les noms composés sont minoritaires à la différence des noms simples qui en constituent la majeure partie du lexique.

⁸⁵LUNEL B., « *Vocabulaire des noms composés* ». De la langue française. [En ligne], 1846, Consulté le 24 Mars 2023. URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt.6k62030278>

⁸⁶AYAD A., *La terminologie religieuse de l'islam dans la langue française*, Édition science et pratique, Béjaia, (Algérie), 2017, p. 170.

⁸⁷DUBOIS. J., « *Le dictionnaire de Linguistique et des Sciences du langage* », LAROUSSE, 2012, p. 106.

⁸⁸Idem, pp. 171-172.

⁸⁹MOUNIN G., *op. cit.*, p.77.

11- La sémantique lexicale

La sémantique lexicale est définie comme l'étude du sens des mots ou plutôt des morphèmes d'une langue, c'est-à-dire de la petite unité dans laquelle nous pouvons reconnaître une expression et un contenu.⁹⁰

D'après Christoph SCHWARZ :

La sémantique lexicale est l'étude linguistique du sens des mots. Le sens d'un mot donne est un potentiel de référence, code et représente dans le lexique mental. Dans le discours, la référence s'établit sur la base de trois instances : le sens lexical, l'information fournie par un contexte ou une situation et les connaissances non-linguistiques. Se superpose ainsi à la représentation lexicale une représentation discursive, souvent modifiée, souvent plus riche ou plus précise.⁹¹

La sémantique lexicale vise à analyser le sens des mots. Elle s'intéresse à la description du sens et de la classification des mots de la langue.

12- Origine, étymologie et formation des mots.

Les mots en général ont une histoire d'évolution à travers les époques et au fil des siècles. L'étude de leur histoire s'appelle l'étymologie. Son objet est d'étudier l'origine des mots. Le terme « étymologie » signifie « le vrai sens d'un mot ».

Dans ce même rapport, P. VALÉRY explique que :

L'étymologie consiste à établir des relations entre un mot et son étymon, c'est-à-dire le mot duquel il vient, son ancêtre en quelque sorte. L'étymologie permet souvent de comprendre le sens des mots d'aujourd'hui, et de retracer leur histoire afin de saisir leur sens dans certaines utilisations.⁹²

⁹⁰TELLIER I., « Introduction au TALN et à l'ingénierie linguistique », [En ligne], p. 60. Consulté le 20 Mai 2023. URL : https://www.lattice.cnrs.fr/sites/itellier/poly_info_ling/linguistique007.html

⁹¹SCHWARZ C., « introduction à la sémantique lexicale », [En ligne], 2001. p.1. Consulté le 18 Mars 2023.

URL : <http://nbnresolving.de/urn:nbn:de:bsz:352-0-299799>

⁹²VALÉRY P., « De l'Académie Française, Variété v », Paris, 1944, p. 147.

Chapitre II

D'après Jean DUBOIS :

L'étymologie est la discipline qui a pour fonction d'expliquer l'évolution des mots en remontant aussi loin que possible dans le passé souvent au –de là même des limites de l'idiome étudié. Jusqu'à une unité dit étymon, d'où on fait dériver la forme moderne.⁹³

Cela veut dire que la racine, autrement l'étymon, constitue l'élément primordial dans toutes recherches onomastique, c'est grâce à elle qu'on peut connaître et découvrir l'origine et le sens des anthroponymes.

En linguistique, le syntagme « formation des mots » fait référence au moyen interne principal d'enrichissement du lexique d'une langue, consistant en une série de processus de création de nouveaux lexèmes à partir d'un matériau linguistique préexistant. Les entités de base de la formation des mots résultent de diverses sources. Certaines sont intrinsèques à la langue, comme les mots hérités d'une langue dont a évolué celle en cause, et les mots créés autrement que par formation, à savoir les interjections et les onomatopées. Les autres bases sont empruntées à d'autres langues. Quant à la nature de la base, il peut s'agir d'un radical libre (en même temps d'un mot autonome), d'un radical lié (inexistant en tant que mot autonome), d'autres parties d'un mot non autonome, ainsi que de mots créés précédemment par un processus de formation.⁹⁴

À travers ce chapitre, nous avons tenté de mentionner quelques définitions de certains concepts clés dans notre recherche. L'onomastique et ses branches, le nom propre et ses catégories, et enfin la morphologie et la sémantique lexicale, comme disciplines ayant un rapport direct avec la formation et la signification des noms propres.

⁹³ DUBOIS J., *op. cit.*, p.198.

⁹⁴ SKAYEM Hady C., 2004, « néologie, espace français ». Consulté le 22 Mai 2023. URL : <https://www.espacefrancais.com/la-neologie/#gsc.tab=0>

CHAPITRE III

Analyse morphosémantique des anthroponymes prophétiques

Chapitre III

Toute étude onomastique nécessite fondamentalement une approche morphologique pour mieux cerner et comprendre les éléments du corpus. Elle s'installe alors, comme une démarche primordiale dans l'analyse anthroponymique telle que la nôtre. À ce propos (CHERIGUEN F : 1993) affirme que « *Dans toute étude onomastique, la morphologie est déterminante ; elle est même avec l'étymologie l'unique moyen qui permet d'identifier l'évolution d'un nom* ».

De plus, l'analyse sémantique dans une étude onomastique en général, et anthroponymique en particulier constitue une étape primordiale dans l'interprétation du mode de dénomination des personnes, ainsi que de déterminer les types de désignation de ces derniers. Albert DOUZAT affirme à ce propos : « *Sous une variété très grande de détails, l'esprit humain a eu recours toujours et partout à un petit nombre de type de désignation, qui se répète identiquement à travers les modalités des diverses civilisations et langues.* »(1926 : 6-7)

Dans ce chapitre, nous allons faire une étude morphosémantique des noms prophétiques. D'abord, nous commencerons par une description morphologique et formelle, cette étude a pour objet de faire ressortir les caractéristiques des anthroponymes. Puis nous passerons à une classification morphologique et linguistique. Ce qui nous permettra à la fin de cette analyse d'établir des classements et des statistiques des anthroponymes.

Ensuite, nous allons passer à la partie analytique afin de faire un classement sémantique des anthroponymes. Puis nous essayerons d'explicitier l'aspect sémantique de chaque anthroponyme pour dévoiler à quelles catégories thématiques ils renvoient.

1- Étude morphologique

1.1- Transcription phonétique des anthroponymes

Une transcription phonétique est une méthode de notation plus au moins formalisée de sons d'une ou de plusieurs langues, elle essaye de décrire le plus fidèlement possible les différences entre les sons.

Cette transcription des anthroponymes est faite selon l'alphabet phonétique international (API), elle va nous aider à classer les anthroponymes de notre corpus selon leur structure morphologique.

Chapitre III

N.B : Cette transcription est selon la prononciation française.

Anthroponymes	Transcription
Adam	\a.dã\
Noé	\nœ\
Idris	\i.dʁis\
Hùd	\yd\
Salih	\sa.li\
Abraham	\a.bʁa.am\
Loùt	\lut\
Ismaël	\is.ma.ɛl\
Isaac	\i.zak\
Jacob	\ʒa.kɔb\
Joseph	\ʒo.zɛf\
Job	\dʒɔb\
Chuayb	\ʃʁ.ɛjb\
Aaron	\a.a.ʁɔ\
Moïse	\mɔ.iz\
Élisée	\e.li.ze\
Dal Kifl	\dal ki.fl\
David	\da.vid\
Salomon	\sa.'lo.mon\
Élie	\e.li\
Jonas	\ʒɔ.nas\
Zacharie	\za.ka.ʁi\
Jean-Baptiste	\ʒã.ba.tist\
Jésus	\ʒe.zy\
Muhammad	\mu.a.mad\

Tableau N°01 : La transcription phonétique des anthroponymes

Commentaire

Nous remarquons à travers ce tableau que quelques sons arabes ne sont pas prononcés en français tels que (ح) et (ع); le cas de : Salih, Hùd. (Ces phonèmes sont représentés par la même lettre h). Nous remarquons également que certains phonèmes (ع), (ح) sont représentés

Chapitre III

par différentes lettres telles que ; a, e et é. Nous illustrons nos propos par certains noms pris de notre corpus « Chuayb/شعيب/, Ismaël /اسماعيل/, Noé /نوح/ ».

1.2- La racine, le schème et l'origine des anthroponymes

La racine constitue l'élément essentiel dans les recherches onomastiques, c'est à partir d'elle qu'on peut découvrir l'origine et dégager le sens des noms. Selon CANTINEAU., (1950 :230) : « *La racine est l'élément radical essentiel commun à un groupe de mots étroitement apparentés par le sens. Il préfère dire « bas » que « racine.»*

Linguistiquement, tous les mots de la langue sont construits sur la base d'une racine. MOUNIN J., (1973 :403) définit la racine comme :

L'élément de base irréductible commun à tous les représentants d'une même famille de mot à l'intérieur d'une langue ou d'une famille de langue. La racine est obtenue par l'élimination de tous les affixes et désinences, elle est porteuse des sèmes essentiels communs à tous les termes constitués avec cette racine. La racine est donc une forme abstraite qui connaît des réalisations diverses.

La racine comprend généralement trois lettres, c'est une suite de trois consonnes. Cela nous permettra de dégager les racines sur lesquelles les anthroponymes de notre corpus sont formés. En sus, MAMMERI M., (1986 :10) précise que « *une racine (ou un radical) est monolittère, bilittère, trilitère, quadrilittère, selon qu'elle est formée de 1, 2, 3, 4 consonnes radicales* ».

Le mot schème possède plusieurs significations. En linguistique, le schème (aussi appelé thème) est la partie du mot complémentaire à la racine ; il s'agit de l'ensemble de consonnes et/ou de voyelles qui « habillent » les consonnes de la racine afin de former des mots.

Selon CANTINEAU J., (1950 :230) :

Le schème est lui aussi un signe linguistique et comporte comme tel un signifiant et un signifié, le signifiant étant la forme même de schème et le signifié étant le sens général ou

Chapitre III

la valeur grammaticale commune à chacun des mots rangés sous ce schème.

Dans le tableau ci-après, nous avons dégagé pour chaque anthroponyme objet de notre corpus, sa racine et son schème.

Anthroponymes	Racines	Schèmes
Adam	/dm/	AC ₁ AC ₂
Noé	/ny/	C ₁ OE
Idris	/drs/	IC ₁ C ₂ IC ₃
Hùd	/hd/	C ₁ UC ₂
Salih	/slh/	C ₁ AC ₂ IC ₃
Abraham	/brhm/	AC ₁ C ₂ AC ₃ AC ₄
Loùt	/lt/	C ₁ OUC ₂
Ismaël	/sml/	IC ₂ C ₃ AEC ₄
Isaac	/sc/	IC ₁ AAC ₂
Jacob	/jcb/	C ₁ AC ₂ OC ₃
Joseph	/jsf/	C ₁ OC ₂ EC ₃ C ₄
Job	/jb/	C ₁ OC ₂
Chuayb	/cyb/	C ₁ C ₂ UAYC ₃
Aaron	/arn/	AAC ₁ OC ₂
Moïse	/mys/	C ₁ OIC ₂ E
Élisée	/lIs/	EC ₁ IC ₂ EE
Dal kifl	/dlkfl/	C ₁ AC ₂ C ₃ IC ₄ C ₅
David	/dvd/	C ₁ AC ₂ IC ₃
Salomon	/slmn/	C ₁ AC ₂ OC ₃ OC ₄
Élie	/el/	EC ₁ IE
Jonas	/jns/	C ₁ OC ₂ AC ₃
Zacharie	/zkr/	C ₁ AC ₂ C ₃ AC ₄ IE
Jean – baptiste	/jnbptst/	C ₁ EAC ₂ C ₃ AC ₄ C ₅ IC ₆ C ₇ E
Jésus	/js/	C ₁ EC ₂ UC ₃
Muhammad	/mhmd/	C ₁ UC ₂ AC ₃ C ₄ AC ₅

Tableau N° 02 : Les anthroponymes avec leurs racines et schèmes

Chapitre III

À partir de ce regroupement et de cette transcription nous constatons cinq (5) types de racines :

- **La racine à base bilitère**

Elle est constituée de deux consonnes, nous avons huit (08) anthroponymes : Adam, Noé, Hùd, Loùt, Isaac, Job, Élie, Jésus.

- **La racine à base trilitère**

Elle est constituée de trois consonnes. Notre corpus comporte au total douze (12) racines trilitères : Idris, Salih, Ismaël, Chuayb, Jacob, Joseph, Aaron, Moïse, Élisée, David, Jonas, Zacharie.

- **La racine à base quadrilitère**

Ce type de racine est constitué de quatre consonnes, nous avons trois (03) anthroponymes : Abraham, Salomon, Muhammad.

- **La racine à base quinquilitère**

Elle est constituée de cinq consonnes. Dans notre cas ; nous avons une seule racine qui est Dal Kifl.

- **La racine à base septilitère**

Elle est constituée de sept consonnes, nous avons une seule racine qui est Jean-Baptiste.

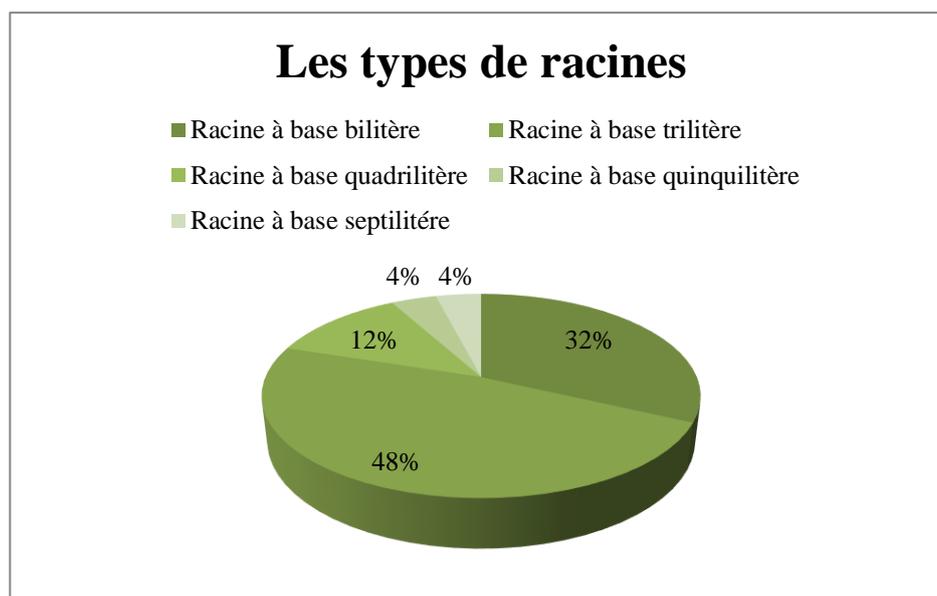


Figure N° 01 : Représentation des racines

Commentaire

Après l'observation de ce schéma, nous remarquons que la racine à base trilitère est la plus dominante, avec un taux de 44%. Suivie de la racine à base bilitère, avec un pourcentage de 30%. Dans la troisième position, nous avons la racine à base quadrilitère, avec un taux de 18%. En dernière position, nous avons deux racines équivalentes (quinquilitère et septilitère) avec un pourcentage de 4%.

1.3- L'origine formelle des anthroponymes étrangers

L'origine formelle des noms étrangers qui suivent est tirée de l'ouvrage intitulé *Le grand livre des prénoms arabes*. (GEOFFROY : 2009)

Anthroponyme	Origine formelle
Nuh	Noé
Ibrahim	Abraham
Yahyâ	Jean-Baptiste
Ishâq	Isaac
Mûsâ	Moïse
Issâ	Jésus
Al Yassa'	Elisée
Ilyâs	Elie
Yûnous	Jonas

Chapitre III

Zakarīyā	Zacharie
Dâwûd	David
Sulaymân	Salomon
Ya'qûb	Jacob
Yûsuf	Joseph
Ayyûb	Job
Hârûn	Aaron

Tableau N° 03 : Origine des anthroponymes étrangers

Commentaire

Mettons en exergue que la tabulation ci-dessus classe les noms d'un point de vue morphologique allant du français vers l'arabe et non l'inverse. Autrement, dans *Le grand livre des prénoms arabes*, la langue de base prise en compte pour classer les anthroponymes est le français. C'est pourquoi ce classement renseigne uniquement sur la forme phonétique des noms selon qu'elle est d'usage en langue française, sans pour autant fournir des informations historiques ou étymologiques soutenant que ces noms dérivent de la langue française.

1.4- Description morphologique des anthroponymes

Pour chercher l'origine de ces anthroponymes nous avons utilisé le dictionnaire *Encyclopædia Universalis* et le site suivant : <https://www.persee.fr>.

- **Adam [adam]**: Nom simple, masculin, vient de la racine /**dm**/. D'origine arabe.
- **Idris [idris]**: Nom simple, masculin, vient de la racine /**drs**/. D'origine arabe.
- **Nuh [nuh]** : Nom simple, masculin, vient de la racine /**ny**/. D'origine hébreu « nûah ».
- **Hûd [hud]**: Nom simple, masculin, vient de la racine /**hd**/. D'origine arabe.
- **Salih[salih]** : Nom simple, masculin, vient de la racine /**slh**/. D'origine arabe.
- **Ibrahim [ibrahim]** : Nom simple, masculin, vient de la racine /**brhm**/. D'origine hébreu « Ab'raam ».
- **Loût [lut]**: Nom simple, masculin, vient de la racine /**lt**/. D'origine arabe.
- **Ismâ'îl[ismafil]** : Nom simple, masculin, vient de la racine /**sml**/. D'origine arabe.

Chapitre III

- **Ishâq[ishaq]:** Nom simple, masculin, vient de la racine /sc/. D'origine hébreu « yitschak ».
- **Ya'qûb [jaʕqub]:** Nom simple, masculin, vient de la racine /jcb/. D'origine hébreu « aqab ».
- **Yûsuf[jusuf]:** Nom simple, masculin, vient de la racine /jsf/. D'origine hébreu « yôsep ».
- **Ayyûb [ajub]:** Nom simple, masculin, vient de la racine /jb/. D'origine hébraïque « iyyôb ».
- **Chuayb[juʕajb]:** Nom simple, masculin, vient de la racine /hyb/. D'origine arabe.
- **Hârûn [harun]:** Nom simple, masculin, vient de la racine /arn/. D'origine hébreu « aharôn ».
- **Mûsâ[musa] :** Nom simple, masculin, vient de la racine /ms/. D'origine hébreu « moshèh ».
- **Al Yassa' [al jasaʕ]:** Nom simple, masculin, vient de la racine /ls/. D'origine hébreu « El-yah ».
- **Dal kifl [dal kifl]:** Nom composé, masculin, vient de la racine /dlkfl/. D'origine arabe.
- **Dâwûd[dawud]:** Nom simple, masculin, vient de la racine /dvd/. D'origine hébreu « aoud ».
- **Sulaymân [sulajman]:** Nom simple, masculin, vient de la racine /slmn/. D'origine hébreu « shalom ».
- **Ilyâs[iljas]:** Nom simple, masculin, vient de la racine /li/. D'origine hébreu « El et ish ».
- **Yûnous [junus]:** Nom simple, masculin, vient de la racine /jns/. D'origine hébreu « yonah ».
- **Zakarîyâ [zakarija]:** Nom simple, masculin, vient de la racine /zkr/. D'origine hébraïque, forme portugaise de « zacarie ».
- **Yahyâ[jahja]:** Nom composé, masculin, vient de la racine /jnbptst/. D'origine grecque et hébraïque « Yohanna».

Chapitre III

- **Issâ[ʕisa]** : Nom simple, masculin, vient de la racine /js/. D'origine hébreu «Yahoshua».
- **Muhammad [muhamad]**: Nom simple, masculin, vient de la racine /mhmd/. D'origine arabe.

Après ce classement, il est remarquable que tous les anthroponymes, qu'ils soient simples ou composés, sont de genre masculin.

N.B : Dans cette transcription, nous avons utilisé des symboles pour représenter des sons dans la langue arabe qui n'existent pas dans l'alphabet phonétique français.

Ces symboles sont présentés dans le tableau suivant :

Symbole utilisé	Son représenté	Exemple (avec transcription)
A	ʕ	\ismaʕil\, \al jasaʕ\
K	Q	\jaʕqub\, \ishaq\
Y	J	\jusuf\, \ajub\
CH	ʃ	\ʃuʕajb\

Tableau N°04 : Les équivalences des sons de l'Arabe en Français

1.5- Classement morphologique des anthroponymes

Notre corpus est une liste représentative d'anthroponymes qui se subdivise en noms composés et noms simples.

Nous commencerons cette analyse par un classement des anthroponymes composés et des anthroponymes simples, afin de faciliter l'étude sémantique et retracer un cheminement clair et objectif dans notre recherche. Pour cela nous allons dresser un tableau pour différencier ces anthroponymes.

Chapitre III

Les noms simples	Les noms composés
Adam	Dal kifl
Idris	Jean- Baptiste
Noé	
Hùd	
Salih	
Abraham	
Loùt	
Ismaël	
Isaac	
Jacob	
Joseph	
Job	
Chuayb	
Aaron	
Moïse	
Élisée	
David	
Salomon	
Élie	
Jonas	
Zacharie	
Jésus	
Muhammad	

Tableau N° 05 : Classement morphologique des anthroponymes prophétiques

Commentaire

Ce tableau représente la liste des anthroponymes simples comportant une seule unité formelle et les anthroponymes composés.

- **Les noms simples :** forment la majorité de notre corpus. Il est remarquable que les noms simples soient au nombre plus élevé par rapport aux noms composés. Ils sont au nombre de vingt-trois (23).

Chapitre III

- **Les noms composés** : notre corpus contient une minorité d'anthroponymes composés, tous les noms composés sont formés de deux constituants. Ils sont au nombre de deux.

Nous allons traiter dans cette étape la composition syntaxique des anthroponymes composés de notre corpus pour analyser la forme grammaticale de chaque anthroponyme.

Unité 1	Unité 2
Jean	Baptiste
Dal	Kifl

Tableau N°06 : Les formes des noms composés

Commentaire

Partant de ce tableau N°06 qui représente les noms composés ; le premier anthroponyme contient deux unités détachées, nous avons remarqué que Jean-Baptiste est formé d'un substantif et d'un adjectif. Le deuxième anthroponyme possède deux unités unifiées, nous avons observé que ce nom est formé d'un nom particule arabe de possession et un nom.

- Jean-Baptiste : (substantif + adjectif)
- Dal kifl : (particule possessive+ nom)

1.5.1- Statistiques et classement morphologique

Pour montrer la catégorie dominante dans notre corpus nous proposons le graphique suivant :

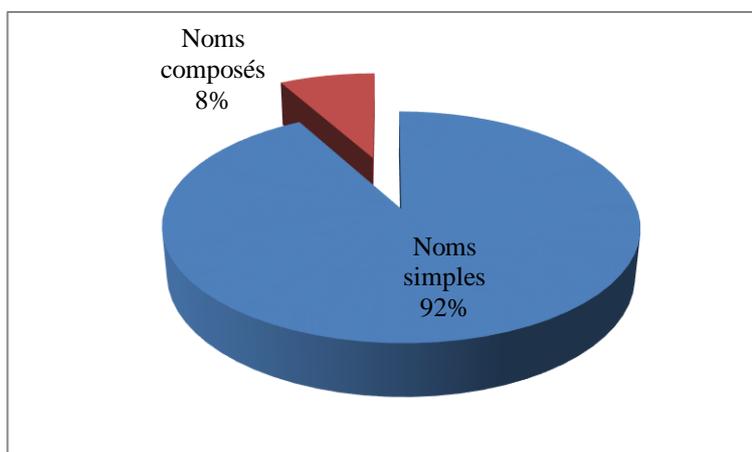


Figure N°02 : La catégorie dominante

Chapitre III

Commentaire

L'observation de ce graphique donne un aperçu de la classification des noms simples et composés.

Les noms simples qui sont au nombre de 23, avec un pourcentage de 92 %, sur un total de 25 anthroponymes. Nous remarquons que les noms simples sont les plus fréquents dans notre corpus.

Les noms composés qui sont au nombre de 02, avec un pourcentage de 8%, sur un total de 25 anthroponymes. Nous remarquons que les noms composés sont moins fréquents dans notre corpus.

Après cette classification nous avons constaté une prédominance des anthroponymes simples, par rapport à la catégorie des noms composés.

1.6- Classement étymologique des anthroponymes selon leur langue d'origine

Nous allons classer les anthroponymes de notre corpus selon leur origine linguistique, et cela dans le but de déterminer les différentes langues d'origine ; les anthroponymes d'origine arabe, les anthroponymes issus de l'hébreu, les anthroponymes d'origine latine et grecque.

Origine	Anthroponyme	Nombre	Pourcentage
Hébraïque	Noé, Abraham, Isaac, Jacob, David, Joseph, Job, Aaron, Moïse, Elisée, Salomon, Elié, Jonas, Zacharie, Jean- baptiste, Jésus	16	55%
Arabe	Adam, Idris, Salih, Hùd, Loùt, Ismaël, Chuayb, Mohammad, Dal kifl	10	29%
Grecque	Jean-Baptiste,	03	10%

Chapitre III

	Elisée, Zacharie		
Latine	Elisée, Zacharie	02	6%

Tableau N° 07: Classement linguistique des anthroponymes

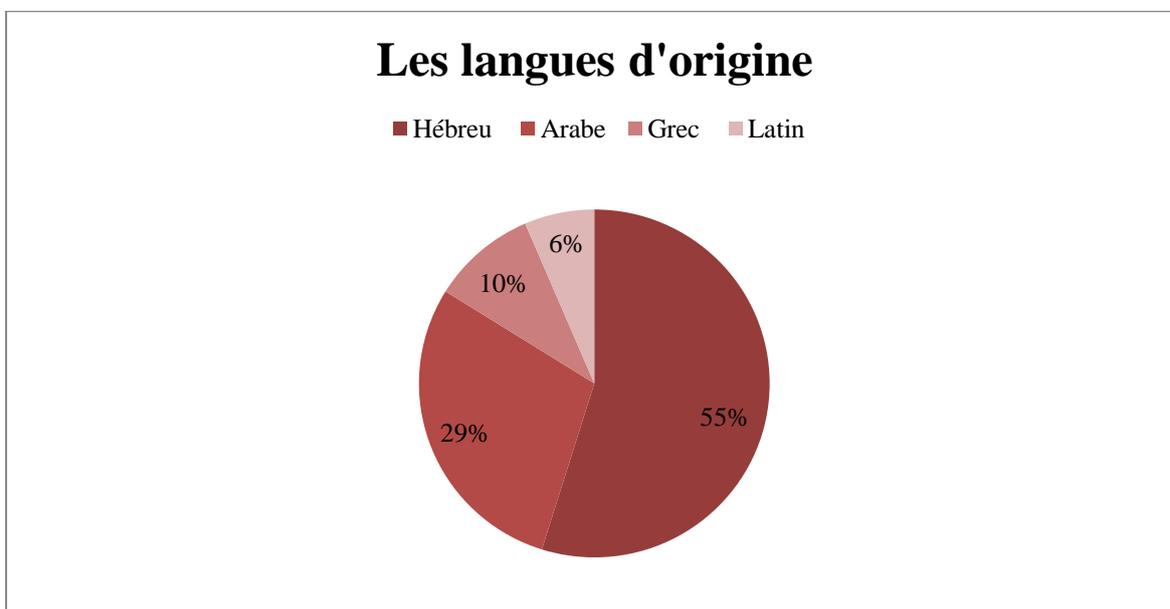


Figure N° 03: L'origine linguistique des anthroponymes

Commentaire

En interprétant la figure N°03 qui représente le classement étymologique des anthroponymes prophétiques de notre corpus selon leur origine linguistique, nous remarquons la prédominance des anthroponymes hébraïques : cette catégorie est représentée avec un nombre de 16 anthroponymes sur un total de 25, avec un pourcentage de 55 % .Et en deuxième position nous avons des anthroponymes d'origine arabe qui sont au nombre de 10 anthroponymes sur 25, avec un taux de 29 % . En troisième position, nous avons trouvé trois anthroponymes qui représentent la langue grecque, avec un taux de 10% . En dernière position, nous avons deux anthroponymes d'origine latine, avec un taux de 6% .

Chapitre III

Nous allons faire un classement des anthroponymes issus de plusieurs langues d'origine.

Anthroponyme	Langues d'origine	Le nombre de langues
Zacharie	L'hébreu, le grec et le latin	03
Jean-Baptiste	L'hébreu et le grec	02
Elisée	L'hébreu, le grec et le latin	03

Tableau N° 08: Les différentes origines

Commentaire

A travers ce tableau, nous avons remarqué que les deux anthroponymes Elisée et Zacharie sont issus du latin, du grec ancien et de l'hébreu. Pour le nom du prophète Jean-Baptiste, il vient du l'hébreu et du grec ancien. L'appartenance d'un même anthroponyme à deux langues d'origine ou plus, peut être interprétée comme un indice sur l'ambivalence étymologique liée au nom en question.

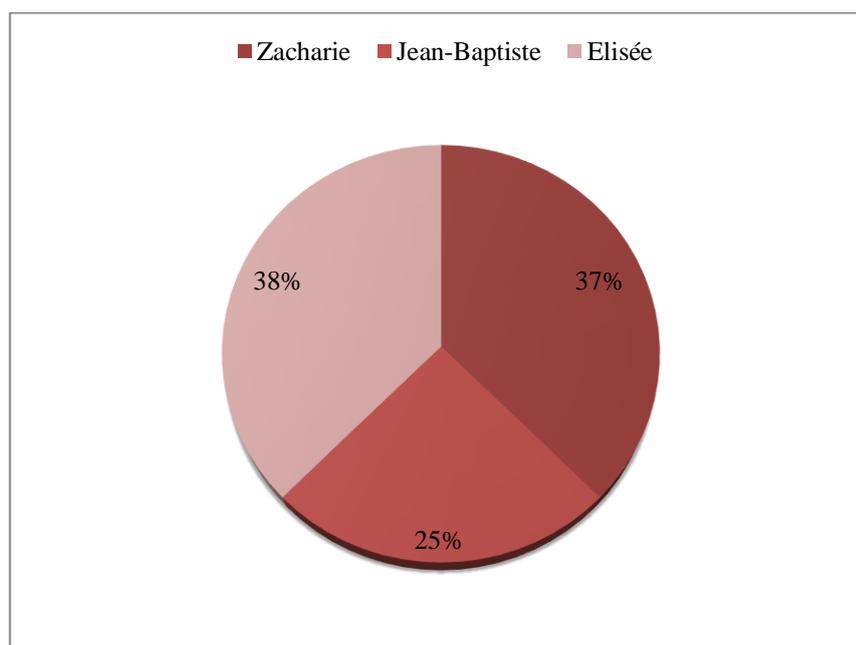


Figure N° 04 : Les anthroponymes qui possèdent plusieurs origines linguistiques

Commentaire

Le schéma N°04 montre que le nom propre peut avoir plusieurs origines linguistiques. Après l'observation de ce schéma nous remarquons que l'anthroponyme Elisée est le plus dominant avec un pourcentage de 38%. L'anthroponymes Zacharie représente un

Chapitre III

pourcentage de 37%. Concernant l'anthroponyme Jean-Baptiste, il est issu de la langue hébraïque et grecque et représente un taux de 25%.

En conclusion, en ce qui concerne l'aspect morphologique des anthroponymes prophétiques, la présente étude révèle l'existence de deux classifications : les noms composés représentant une minorité et constituent une partie moins importante que celle des noms simples qui forment la grande partie de notre corpus d'étude, et qui constituent à leur tour des noms de nature masculine.

Cette étude morphologique des anthroponymes prophétiques de notre corpus a permis d'analyser les deux classes de noms et d'en dégager leurs origines : d'origine arabe, d'origine hébraïque et d'autres.

2- Étude sémantique

Dans notre étude sémantique, nous allons aborder les anthroponymes prophétiques qui existent dans le Coran, c'est-à-dire chercher la signification de ces derniers afin de dégager leur sens parce que derrière ces anthroponymes se cachent des significations. Nous allons écrire combien de fois a été cité chaque anthroponyme dans le Coran. Nous procéderons aussi au classement de ces noms selon les différents thèmes auxquels ils renvoient.

2.1- Classement des anthroponymes prophétiques

- **Adam** : Adam est le premier prophète et le premier humain. Son nom est mentionné 25 fois dans 9 Sourates dont la plus longue Sourate du Coran « Al Bakara ».
- **Noé** : Noé le deuxième père de l'humanité est cité 43 fois dans le Saint Coran. Il a même une Sourate à son nom.
- **Idris** : Il est le deuxième prophète connu, cité deux fois dans 2 Sourates.
- **Hùd** : Hùd est le prophète envoyé à 'ad. Il est cité 10 fois dans 6 Sourates du Coran, dont une Sourate qui porte son nom.
- **Salih** : Il a été envoyé à Thamoud. Salih est cité 9 fois dans 9 Sourates.
- **Abraham** : Son nom est cité 69 fois dans 25 Sourates différentes.
- **Loùt** : Le Messager Loùt a été cité 27 fois dans 15 Sourates, souvent avec Abraham.
- **Ismaël** : Ismaël est le fils d'Abraham. Son nom est mentionné 12 fois dans le Coran.

Chapitre III

- **Isaac** :Deuxième fils d'Abraham, il est cité 17 fois dans 12 Sourates.
- **Jacob** : Jacob est le fils d'Isaac. Il est cité 16 fois dans 10 Sourates.
- **Joseph** : Joseph est l'un des douze fils de Jacob, il est cité 27 fois dans 3 Sourates.
- **Job** : Son nom a été mentionné 4 fois dans 4 Sourates différentes.
- **Chuayb** : Son nom a été mentionné 11 fois dans 4 Sourates.
- **Aaron** : Aaron est le frère de Moïse. Son nom est mentionné 20 fois dans le Coran.
- **Moïse** : Moïse est le prophète le plus cité dans le Coran. On retrouve son nom 136 fois dans le Coran dans 37 Sourates.
- **Élisée** : Son nom est cité 2 fois dans deux Sourates.
- **Dal kifl** : Son nom est cité deux fois dans le Coran.
- **David** : Il est cité 16 fois dans 9 Sourates.
- **Salomon** : Salomon est le fils de David. Son nom est cité 17 fois dans 7 Sourates.
- **Élie** : Elie n'est cité que 3 fois dans 2 Sourates.
- **Jonas** : Jonas est cité 4 fois dans 5 Sourates.
- **Zacharie** : Zacharie est le père de Jean-Baptiste. Son nom est mentionné 7 fois dans le Coran.
- **Jean-Baptiste** : Fils de Zacharie, son nom est cité 5 fois dans le Coran dans 5 Sourates.
- **Jésus** : Jésus est cité 25 fois dans 12 Sourates.
- **Muhammad** :le prophète de l'islam Muhammad n'est cité que 4 fois dans 4 Sourates.

N.B : *Chaque nom a un nombre de répétitions précis.*

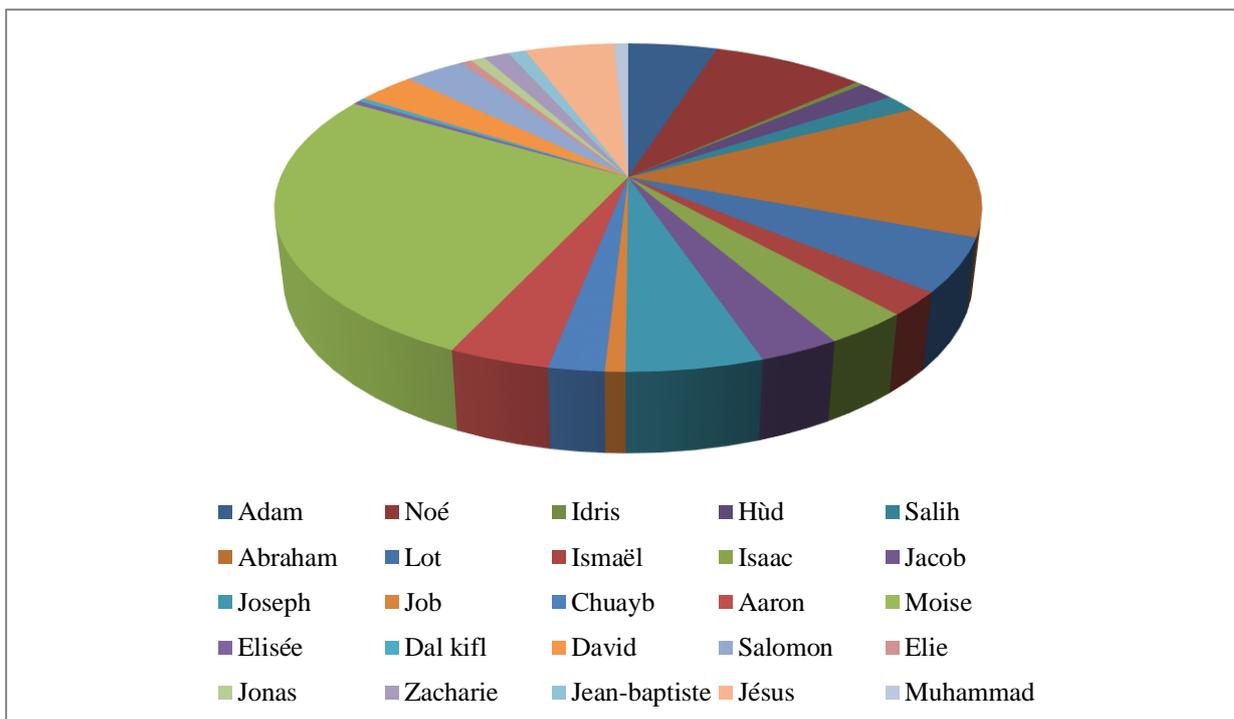


Figure N°05: Représentation du nombre des noms prophétiques existants dans le Coran

Commentaire

En interprétant la figure N°04 qui représente le nombre de citation des noms prophétiques existants dans le Coran, nous remarquons que l'anthroponyme Moïse est le plus cité dans le Coran avec un pourcentage de 27%, puis l'anthroponyme Abraham avec un pourcentage de 13%, vient après l'anthroponyme Noé avec un taux de 8%. Dans la quatrième position nous avons les anthroponymes Loût et Joseph avec un taux de 5%. Pour le reste des anthroponymes : Adam, Jésus, Aaron, Isaac, Jacob, Salomon, David, Chuayb, Ismaël, Hùd, Salih, Zacharie, Jean-Baptiste, Job, Muhammad, Jonas, Elie, Idris, Elisée et Dal kifl qui sont les moins cités dans le Coran, ils ont avec un pourcentage entre (3% et 0%).

2.2- Catégories sémantiques des anthroponymes

Le classement thématique et référentiel est, donc, une étape primordiale dans l'interprétation du mode de dénomination et surtout de déterminer leur types de désignation. Pour bien mener ce présent travail nous allons répartir les anthroponymes de notre corpus selon des catégories qui leur correspondent.

- **Les anthroponymes en rapport avec Dieu** : Dans cette catégorie nous regrouperons les anthroponymes dont l'idée de Dieu est présente.
 - Idris : il signifie « le seigneur ». (WIKTIONNAIRE)
 - Ismaël : « Dieu a entendu ». (LE PETIT ROBERT)
 - Jacob : issu de l'arabe Ya'qob: « Dieu a soutenu ou protégé ». (BOISSIERE Y :2018)
 - Job : « celui qui revient vers Dieu ». (THABUT M : 2018)
 - Elisée : formé d'Eli « mon Dieu » et de Yesah « sauve ». (GALLICA)
 - David : « chéri ou aimé de Dieu ». (LEFEBVRE P : 2018)
 - Elie : « Le Seigneur est mon Dieu ». (MILLET M : 2018)
 - Jonas : « proche de Dieu ». (ZILIO-GRANDI I : 2006)
 - Zacharie : signifie « Dieu s'est souvenu ». (LE PETIT ROBERT)
 - Jean Baptiste : Jean, dérivé de l'hébreu "yo-hanan" signifie « Dieu fait grâce ». (JOLY A : 2018)
 - Jésus : « Dieu sauve » ou « Dieu délivre ». (REYNOLD G-S : 2016)
- **Les anthroponymes en rapport avec les traits descriptifs** : Cette catégorie contient des adjectifs qualificatifs et des noms qui renvoient aux traits descriptifs (une catégorie morale).
 - Adam: Adam est traduit par « l'humanité ». (CHINSKY F : 2018)
 - Noé: est dérivé du terme hébreu Noah et signifie « apaisé », « serein » ou « repos ». (REYNOLD G-S : 2016)
 - Salih: « Pudique , de bonne foi Symbolique » , Salih incarne « celui qui est bon , noble , discret et résistant ». (MASSIAS MA : 2021)
 - Loût : « un homme de justice et de loi ». (REYNOLD G-S : 2016)
 - Chuayb: « une personne volontaire ». Ce prénom désigne notamment « un individu réfléchi ». (GALLICA)
 - Salomon: « Pacifique, calme ». (THABUT M : 2018)
 - Muhammad: signifie en arabe « digne de louanges » ou bien encore « comblé ». (LE PETIT ROBERT)
 - Abraham: « le père de la multitude ». (THABUT M-N : 2018)
 - Dal Kifl: Kifl pourrait signifier « la part, la portion mais aussi l'idée du double ». Dhu signifie quant à lui, « celui qui a telle caractéristique ». C'est une particule possessive, proche des adjectifs possessifs français son et sien. (WIKTIONNAIRE)

Chapitre III

- Hùd : Ce prénom veut dire « qui guide au droit chemin ».(LA HACHETTE)
- **Les anthroponymes en rapport avec les sentiments et les émotions :**
Dans cette partie nous tenterons de classer les anthroponymes qui renvoient aux émotions.
- Isaac : Il s'inspire du terme tsahaq qui signifie « rire ».(LA HACHETTE)
- Joseph : le faisant dériver d'asaf, « tristesse ».(CHALLAN BELVAL L : 2018)
- **Les anthroponymes en rapport avec la nature :** Cette série englobe les anthroponymes en rapport avec la nature, nous remarquons que nous avons un nombre important ayant un rapport avec la nature.
- Adam : signifie « fait en terre rouge ».(CHINSKY F : 2018)
- Moïse : signifiant « sauvé des eaux » ou « tiré des eaux ». (REYNOLD G-S : 2016)
- **Les anthroponymes en rapport avec une situation ou un mouvement (acte fait par la personne):** Cette liste réunit les anthroponymes ayant une relation avec un mouvement.
- Jacob : Dérivé de l'hébreu ya'aqov, Jacob signifie « qui talonnera ».(BOISSIERE Y :2018)
- Aaron : Il veut dire : « celui qui vient après ».(LA HACHETTE)
- Jean- Baptiste : issu du grec baptizein signifie « celui qui émerge ».(JOLY A : 2018)
- Idris : En arabe, Idris est issu du verbe « darasa » qui signifie « étudier », Idris aurait donc le sens de « studieux ». (WIKTIONNAIRE)

2.3- Statistiques des anthroponymes

Après avoir classé les anthroponymes de notre corpus selon les thèmes auxquels ils appartiennent, nous passons au traitement quantitatif des résultats obtenus.

Thèmes	Nombre des anthroponymes	Pourcentage
Le Dieu	11	38%

Chapitre III

Les traits descriptifs	10	34%
Les sentiments et les émotions	2	7%
La nature	2	7%
Une situation ou un mouvement	4	14%

Tableau N° 09 : Statistiques des anthroponymes

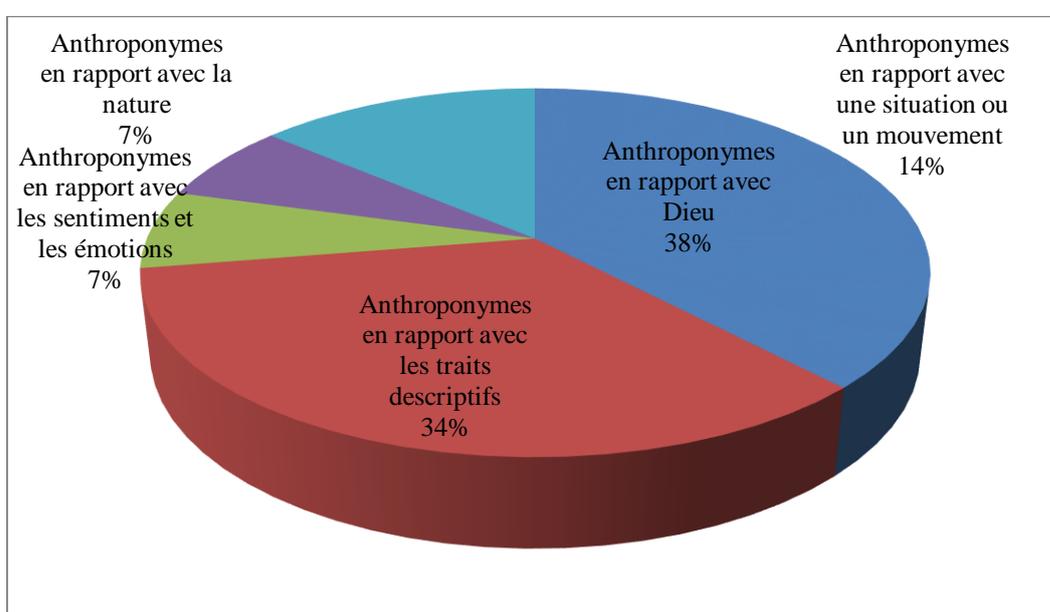


Figure N° 06 : Répartition thématiques des anthroponymes

Commentaire

La figure N°06 présente un aperçu quantitatif des anthroponymes qui renvoient aux différentes catégories thématiques. Après l'observation de ce schéma, nous avons constaté que le thème le plus prédominant renvoie aux anthroponymes qui ayant un rapport avec l'idée de Dieu avec un nombre de 11 et un pourcentage de 38 %, suivis des anthroponymes en rapport avec les traits descriptifs qui sont au nombre de 10 qui correspondent à un pourcentage de 34%. Concernant les noms des prophètes qui sont en relation avec une situation ou un mouvement sont au nombre de 04 ce qui correspond 14 %. Enfin, nous avons 02 anthroponymes en rapport avec les sentiments et 02 autres qui renvoient à la nature, avec un taux de 7%.

Chapitre III

2.4- Synthèse

Après avoir analysé la morphologie et la sémantique de notre corpus, nous pouvons enfin déduire les souches linguistiques des anthroponymes prophétiques cités dans le Coran. Nous allons dans le tableau suivant, résumer l'analyse anthroponymique de notre corpus en abordant la langue d'origine et le thème sémantique.

Numéro	Anthroponyme	Langue d'origine	Thème
1.	Adam	Arabe	Nature, Traits descriptifs
2.	Noé	Hébraïque	Traits descriptifs
3.	Idris	Arabe	Dieu, Situation ou un mouvement
4.	Hùd	Arabe	Traits descriptifs
5.	Salih	Arabe	Traits descriptifs
6.	Abraham	Hébraïque	Traits descriptifs
7.	Loùt	Arabe	Traits descriptifs
8.	Ismaël	Arabe	Dieu
9.	Isaac	Hébraïque	Sentiments et émotions
10.	Jacob	Hébraïque	Dieu
11.	Joseph	Hébraïque	Sentiments et émotions
12.	Job	Hébraïque	Dieu
13.	Chuayb	Arabe	Traits descriptifs
14.	Aaron	Hébraïque	Situation ou un mouvement
15.	Moïse	Hébraïque	Nature
16.	Élisée	Hébraïque, latine	Dieu
17.	Dal kifl	Arabe	Traits descriptifs
18.	David	Hébraïque	Dieu
19.	Salomon	Hébraïque	Traits descriptifs
20.	Élie	Hébraïque	Dieu
21.	Jonas	Hébraïque	Dieu

Chapitre III

22.	Zacharie	Hébraïque, grecque	Dieu
23.	Jean – baptiste	Hébraïque	Dieu, Situation ou un mouvement
24.	Jésus	Hébraïque	Dieu
25.	Muhammad	Arabe	Traits descriptifs

Tableau N° 10 : Tableau récapitulatif de l'analyse morphosémantique

Commentaire

Suite à la lecture du tableau précédent, nous apercevons la diversité linguistique des anthroponymes prophétiques. Les noms de notre corpus sont d'origine hébraïque, arabe, du grec également. Nous remarquons que l'hébreu prédomine la souche linguistique des anthroponymes analysés, suivi de l'arabe, puis du grec et du gallois en très petite fréquence. En ce qui concerne les thèmes, nous avons remarqué également la prédominance du thème de Dieu.

Enfin, nous avons tenté à travers ce chapitre qui se subdivise en deux parties de faire une analyse morphosémantique ayant dévoilé la totalité des caractéristiques et spécificités des anthroponymes analysés. A priori, nous constatons, au niveau de la forme que les anthroponymes prophétiques sont divisés en deux parties : les noms simples et les noms composés. Cependant, au cours de ce chapitre, nous nous sommes rendu compte qu'au niveau linguistique, on trouve des noms qui viennent de différentes origines, nous constatons que les noms d'origine hébraïque et arabe sont les plus dominants.

En ce qui concerne le niveau sémantique, nous enregistrons que chaque anthroponyme de notre corpus a au moins une signification, mais aussi ils peuvent être interprétés de plusieurs manières que ce soit dans une même langue ou dans des langues différentes. Pour l'analyse thématique des anthroponymes nous avons dégagé cinq thèmes différents (Dieu, traits descriptifs, sentiments et émotions, nature et situation ou un mouvement).

Conclusion générale

Conclusion générale

Notre travail aussi modeste qu'il soit, touche à sa fin, et nous constatons que ce dernier n'est qu'une initiation, une ouverture pour les recherches à venir. Nous concluons qu'il n'est qu'un essai introductif à un domaine vaste, un énorme univers dont la recherche s'ouvre sur une multitude d'approches linguistiques.

L'onomastique étudie le nom propre, elle tente d'expliquer son origine, sa formation et sa signification. Le nom propre est le support de l'identité de tout individu, il est de ce fait une représentation symbolique de l'homme. Nous ne pouvons pas imaginer un être dépourvu de son nom.

Notre mémoire est intitulé *Étude onomastique des noms des Prophètes ; cas des anthroponymes cités dans le Coran, traduction française de Hamidullah*. Nous avons, pour mener notre recherche et entamer l'analyse de notre corpus, recueilli les éléments conceptuels et méthodologiques. Notre objectif était de répondre aux questionnements que nous nous posions et confirmer ou infirmer les hypothèses présumées dans la problématique. Nous tenons à signaler que nous avons effectué une étude morphosémantique de notre corpus qui est une collecte des 25 anthroponymes prophétiques cités dans le Coran, à savoir : l'approche sémantique qui traite du sens, de la signification et des thèmes abordés dans notre corpus et l'approche morphologique qui pose le problème de l'étymologie et la formation du mot.

Pour bien organiser cette recherche, elle a été divisée en trois chapitres : dans le premier et le deuxième, nous nous sommes interrogées principalement sur la définition de nombre de concepts fondamentaux qui ont une relation avec notre thème. Quant au troisième chapitre, il a été consacré à l'analyse morphosémantique des anthroponymes ; laquelle analyse nous ayant dévoilé la totalité des caractéristiques et spécificités des anthroponymes soumis à l'étude.

Pour ce qui est de l'aspect morphologique des anthroponymes, nous avons tout d'abord dégagé la racine et le schème de chaque anthroponyme, qui nous a mené à déceler la présence de cinq (5) catégories de racines : bilitère, trilitère, quadrilatère, quinquilitère et septilitère. Cette étude révèle aussi la présence de deux catégories nominatives : les noms composés (02) qui sont une minorité et constituent une partie moins importante que celle des noms simples (23), qui représentent la grande partie des anthroponymes de notre corpus. Cela nous a permis de répondre à la première question concernant les particularités morphologiques des anthroponymes.

Conclusion générale

Par ailleurs, au cours de notre travail de recherche, nous avons classé les anthroponymes selon leur origine linguistique pour répondre à la deuxième question. Nous avons constaté que les anthroponymes prophétiques sont issus de plusieurs langues dont la langue dominante est l'hébreu.

À cet effet, nous avons confirmé notre deuxième hypothèse en ce qui concerne l'origine linguistique et l'étymologie des anthroponymes cités dans le Coran. Nous pouvons dire que l'anthroponymie religieuse n'est pas seulement le produit des couches hébraïques ou arabes, mais résulte également de plusieurs codes linguistiques, telles que le grec, le latin et d'autres.

Au niveau sémantique, nous nous sommes livrées à la troisième question de notre étude ; les différentes significations des anthroponymes prophétiques cités dans le Coran. Nous constatons que chaque anthroponyme de notre corpus a au moins une signification, mais qu'ils peuvent être aussi interprétés de plusieurs manières, que ce soit dans une même langue ou dans des langues différentes. Nous avons ainsi commencé notre analyse par un classement des noms prophétiques selon leur nombre de citation dans le Noble Coran, l'anthroponyme le plus cité est celui du prophète Moïse.

Au niveau thématique, nous avons révélé les différents champs lexicaux mais aussi le fait que le thème de Dieu est le plus fréquent dans les noms des prophètes. À partir de cette étude sémantique, nous avons confirmé notre troisième hypothèse selon laquelle les anthroponymes des prophètes ont un sens, et ils renvoient aux différents thèmes.

En effet, les hypothèses que nous avons émises au préalable, et après une vérification ont eu un taux de justesse et d'exactitude permettant de répondre à nos interrogations, nous pouvons les situer dans la bonne direction, donc elles peuvent être confirmées.

En réalité, explorer un Texte islamique, notamment le texte fondateur de l'islam, le Coran, quitte à ce qu'il soit une traduction dans une étude linguistique n'est pas une tâche facile, car il s'agit, d'une part, d'un domaine sacré et difficile à appréhender, et cela demande bien sûr un courage et un esprit très rigoureux. Cette difficulté est accrue, d'autre part, par le paradigme interlingual, arabe/français, dans lequel s'inscrit notre corpus.

Conclusion générale

En effet, la traduction d'un nom prophétique n'est point faite seulement pour connaître son sens dans une autre langue, mais également pour transmettre les caractéristiques et particularités enfouies dans cet anthroponyme.

Nous avons l'immense désir que ce travail ait apporté une nouveauté au domaine de l'onomastique en général, et au champ islamique en particulier. Et nous espérons que notre recherche ait pu apporter les réponses nécessaires aux interrogations posées au départ et contribuer à enrichir la recherche linguistique dans le domaine islamique.

Liste bibliographique

I. Ouvrages et articles :

1. A AYAD., *la terminologie religieuse de l'islam dans la langue française*, Editions science et pratique, Bejaia (Algérie), 2017.
2. AUDIN F, GUESPIN L., *Initiation à la lexicologie française : de la Néologie aux dictionnaires*, Coll. Champs linguistiques, 1re édition, 2e tirage, Édition Duclos, 2002.
3. BANKS D., *la langue, la linguistique et les textes religieux*, France, Le harmattan, mars, 2008.
4. CLAUDE M., *la terminologie: principes et techniques*, Québec, Pu Montréal, 2004.
5. DURKHEIM E., *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, PUF, 1912
6. ELUERD R., *la lexicologie*, Ed. Presses Universitaires de France, Paris, 2000
7. ERIC GEOFFROY NET Y., *Le livre des prénoms arabes*, 5ème Ed. Revue et augmentée. Éd ; Al Bouraa, Liban, 2000.
8. FUCK J., *Arabiyya, Recherches sur l'histoire de la langue et du style arabes*, Paris, Didier, 1955.
9. GOOSSE A., GREVISSE M., *Le Bon usage*, 13e édition, De Boeck DUCULOT, 1986
10. HUSSEIN R., *La place des noms divins dans les textes coraniques : analyse linguistique et conceptuelle*, Nouvelle revue d'onomastique, 1996.
11. LEHMAN A., MARTIN-BERTHET F., *introduction à la lexicologie, sémantique et morphologie*, Armand Colin, Paris, 2008.
12. LEVORY S., *Le nom propre en Français*, 2004.
13. MEILLET A., *Les langues du monde*, La Société Linguistique de Paris, Paris, 1952.
14. MOREAU M.-L, *la sociolinguistique, concepts de base*, Ed. MARDAGA, 1997.
15. MORTUREUX M-F., *la lexicologie entre langue et discours*, Ed. Armand-Colin, Paris, 2008.

16. POLGUEREA., *Lexicologie et sémantique lexicale: Notions fondamentales*, Nouvelle édition revue et augmentée, Presses de l'Université de Montréal, Québec, 2013.
17. SAUSSURE F., 1971, *Cours de linguistique générale*, Paris : Payot.
18. SIOUFFI G., VAN RAEMDONCK D., *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Bréal, Editions, Rosny-sous-Bois, 1999.
19. TOURATIER C., *La sémantique*, Armand-Colin, Paris, 2010.

II. Mémoires et thèses :

1. ARAB M, TABTI R., 2022, « *Étude anthroponymique de la localité d'Illoula Oumalou, Analyse Morphologique et Sémantique* ». Université de Tizi-Ouzou.
2. MERZOUK S., 2015, « *L'analyse anthroponymique des noms de famille de la commune de Saharidj entre 1962 et 1972* ». Université de Bouira.
3. TALEB A, TERKI S., 2015, « *Etude onomastique des anthroponymes de la région de Beni Djellil. Cas des prénoms* », Université de Bejaia.
4. TAIBI-MAGHRAOUI Y., 2016, « *Etude diachronique des anthroponymes algériens. Cas de la ville de Mostaganem* ». Université de Mostaganem.

III. Dictionnaires et encyclopédies :

1. DE VOREPIERRE D., *Dictionnaire des noms propres ou Encyclopédie illustrée de biographie, de géographie, d'histoire, et de mythologie*, Paris, 1876.
2. DUBOIS J., *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris 1999.
3. DUBOIS J., GIACOMO M, GUESPIN L, MARCELLESI C, MARCELLESI J-B, MEVEL J-P, Larousse, *linguistique Science du langage*.2001.
4. FRANCK N., *Dictionnaire des sciences du langage*, Armand-colin, Paris, 2011.
5. HACHETTE., *Le Dictionnaire des noms propres*, Paris,1992.
6. HATZFELD A. & DARMESTETER A., *Dictionnaire général de la langue française*, Paris, 1924.
7. MOUNIN G., *Dictionnaire de la linguistique*, PUF, Paris, 2004.
8. ROBERT P., *Dictionnaire Le Petit Robert 2*, Paris, 1975.

IV. Sitographie:

1. AYAD A., « *la terminologie religieuse de l'islam dans la langue française* », Aleph [En ligne], Vol. 2(2) |2015, mis en ligne le 25 décembre 2016, consulté le 10 Avril 2023. URL : <http://aleph.edinum.org/465#doc-authors-infos>
2. AYAD A., « L'islam, religion des tous les Prophètes », [En ligne]. Consulté le 12 juin 2023. URL : <https://scienceetpratique.com/lislam-religion-de-tous-les-prophetes/>
3. Ibn Badis 'Abd El Hamid (trad. d' Ayad A.) « L'islam autonome et l'islam héréditaire, lequel éveille les communautés », [En ligne]. Consulté le 12 juin 2023. URL : <https://scienceetpratique.com/lislam-autonome-et-lislam-hereditaire/>
4. BRONCKART J., DE SAUSSURE F., « *Les fondements d'une linguistique générale* », 2019. Consulté le 05 Avril 2023. URL: <https://www.cairn.info/>
5. FOURQUET J, « *les français et leur perception de l'islam* », 2015. Consulté le 17 Mai 2023. URL : <https://www.ifop.com/publication/les-francais-et-leur-perception-de-lislam/>
6. GUENOIS J., THABU t M., « *Les grandes figures de la Bible* », 2018. Consulté le 08 Juin 2023. URL : <https://doi.org/10.3917/talla.gueno.2018.01>
7. JONASSON, K., « *Le nom propre. Construction et interprétation* », DUCULOT, 1994. Consulté le 16 Mai 2023. URL : <https://books.google.dz/books>
8. LANGHADE J., « *Du coran à la philosophie* », 1994. Consulté le 7 Avril 2023. URL : <https://books.openedition.org/>
9. *LE NOBLE CORAN et la traduction en langue française de ses sens*, traduit par Muhammad Hamidullah, Complexe du Roi Fahd pour l'impression du noble Coran, 1999 ou 2000. Consulté le 03 Mars 2023. URL : <https://coran12-21.org/fr>
10. MOLINO, J., « *Le nom propre dans la langue* », 1982. Consulté le 17 Mai 2023. URL: <http://www.persée.fr/doc/IGGE>
11. OUMMA, I., « *Comment comprendre la définition du coran. Islam Oumma* », 2019. Consulté le 20 Mars 2023. URL : <https://www.islam-oumma.fr/definition-du-coran/>
12. RIZK R., « *Les 25 prophètes du Coran, tronc commun des religions monothéistes* », 2010. Consulté le 18 Avril 2023. URL : <https://www.lorientlejour.com/>
13. ROSCLAV P., « *LOUIS MASSIGNON ET L'ISLAM* », 1993. Consulté le 03 Mars 2023. URL : <https://books.openedition.org/>

14. VANDENDORPE C., « *Quelques considérations sur le nom propre* », in Langage et société, 1993. Consulté le 18 Mai 2023. URL: <http://www.persée.fr/doc/ISOCwww.cnrtl.fr/definition/n%C3%A9ologisme>
15. VIDAL D., « *Émile Durkheim, Les formes élémentaires de la vie religieuse* », 2008. Consulté le 13 mai 2023. URL : <http://journals.openedition.org/assr/19183>

Annexes

1. Liste des tableaux

Tableau	Titre	Page
Tableau N°01	La transcription phonétique des anthroponymes	50
Tableau N°02	Les anthroponymes avec leurs racines et schèmes	52
Tableau N° 03	Origine des anthroponymes étrangers	55
Tableau N°04	Les équivalences des sons de l'Arabe en Français	57
Tableau N°05	Classement morphologique des anthroponymes prophétiques	58
Tableau N°06	Les formes des noms composés.	59
Tableau N°07	Classement linguistique des anthroponymes	61
Tableau N°08	Les différentes origines	62
Tableau N°09	Statistiques des anthroponymes	68
Tableau N°10	Tableau récapitulatif de l'analyse morphosémantique	70

2. Listes des figures

Figures	Titre	Page
Figure N°01	Représentation des racines	54
Figure N°02	La catégorie dominante	59
Figure N°03	L'origine linguistique des anthroponymes	61
Figure N° 04	Les anthroponymes qui possèdent plusieurs origines linguistiques	62
Figure N°05	Représentation du nombre des prophétiques existants dans le Coran	65
Figure N°06	Répartition thématique des anthroponymes	68

3. Tableau de l'API de l'arabe

Consonnes			Consonnes (suite)			Semi-consonnes ou semi-voyelles			Voyelles brèves		
Lettr e	API	Exempl es	Lettr e	API	Exempl es	Lettr e	API	Exemple s	Lettr e	AP I	Exempl es
ء	/ʔ/	أربعة	ص	/sʕ/	صغير				ا	/a/	سَكَن
ب	/b/	بِسْمَةِ	ض	/dʕ/	ضمير			ا	/a:/	Table au de l'API de l'arabe	
ت	/t/	تونس	ط	/tʕ/	طلب			و	/u:/	نور	لُبْنَان
ث	/θ/	ثلج	ظ	/ðʕ/	ظل			ي	/i:/	عيد	تُونِس
ج	/dʒ/	جميلة	ع	/ʕ/ / ʕ̣	علم			و	/aw/	يَوْم	
ح	/ħ/	حرية	غ	/ɣ/	غرب			ي	/aj/	سَيْف	
خ	/x/	خلد	ف	/f/	فيل						
د	/d/	دنيا	ق	/q/	قهوة						
ذ	/ð/	ذرة	ك	/k/	كتاب						
ر	/r/	راية	ل	/l/	لبن						
ز	/z/	زكاة	م	/m/	جمل						
س	/s/	سما	ن	/n/	نور						
ش	/ʃ/	شمس	ه	/h/	هر						

Index

A

Abraham

Aaron

Adam

E

Elié

Elisée

Ismaël

J

Job

Jonas

Jacob

Joseph

Jean-Baptiste

Jésus

N

Noé

C

Chuayb

H

Hùd

L

Loùt

S

Salih

Salomon

D

David

Dal Kifl

I

Idris

Isaac

M

Moïse

Muhammad

Z

Zacharie

Corpus

- **Abraham**

(Rappelle le moment) où Abraham dit à Âzar, son père : « Prendras-tu des idoles comme divinités ? Je te vois, toi et ton peuple, dans un égarement évident ! ».

Verset 74, Sourate Les Bestiaux (Al-Anam).

- **Isaac, Jacob, Noé, David, Salomon, Job, Joseph, Moïse, Aaron**

« Et Nous lui avons donné Isaac et Jacob et Nous les avons guidés tous les deux. Et Noé, Nous l'avons guidé auparavant, et parmi la descendance (d'Abraham) (ou de Noé), David, Salomon, Job, Joseph, Moïse et Aaron. Et C'est ainsi que Nous récompensons les bienfaisants ».

Verset 84, Sourate Les Bestiaux (Al-'An'âm).

- **Zacharie, Jean-Baptiste, Jésus, Elie**

« De même, Zacharie, Jean-Baptiste, Jésus et Elie, tous étant du nombre des gens de bien».

Verset 85, Sourate Les Bestiaux (Al-'An'âm).

- **Ismaël, Elisée, Jonas et Lot**

« De même, Ismaël, Elisée, Jonas et Lot. Chacun d'eux Nous l'avons favorisé par-dessus le reste du monde ».

Verset 86, Sourate Les Bestiaux (Al-'An'âm).

- **Adam**

Et lorsque Nous avons dit aux Anges : « Prosternez-vous devant Adam », ils se prosternèrent, à l'exception d'Iblis, qui dit : « Me prosternerai-je devant quelqu'un que Tu as créé d'argile ? ».

Verset 61, Sourate Le voyage nocturne (Al-Isrâ').

- **Idris**

« Et mentionne Idris, dans le Livre. C'était un véridique et un prophète ».

Verset 56, Sourate Marie (Maryam).

- **Sâlih**

Nous envoyâmes effectivement vers les Thamūd leur frère Salih, qui leur dit : « Adorez Allah ». Et voilà qu'ils se divisèrent en deux groupes qui se disputèrent.

Verset 45, Sourate les fourmis (Al-Naml).

- **Hûd**

Et (Nous avons envoyé) aux Aad, leur frère Hûd, qui leur dit : « O mon peuple, adorez Allah. Vous n'avez point de divinité à part Lui. Vous n'êtes que des forgers (de mensonges) ».

Verset 50, Sourate Hûd.

- **Dal Kifl**

« Et rappelle-toi Ismaël et Elisée, et Dal Kifl, chacun d'eux parmi les meilleurs ».

Verset 48, Sourate Sad.

- **Chu'ayb**

De même, aux Madyan (Nous envoyâmes) leur frère Chuayb qui leur dit : « O mon peuple, adorez Allah et attendez-vous au Jour dernier, et ne semez pas la corruption sur terre ».

Verset 36, Sourate L'araignée (Al-Ankabut).

- **Muhammad**

« Muhammad n'a jamais été le père de l'un de vos hommes, mais le messenger d'Allah et le dernier des prophètes. Allah est Omniscient ».

Verset 40, Sourate Les coalisés (Al-Ahzab).

Table des matières

Introduction générale	6
Chapitre I :Autour de la langue, le discours religieux et les termes islamiques	
1- Présentation de l'auteur du corpus	12
2- Présentation et délimitation du corpus	13
3- La religion.....	15
4- Perception de l'islam dans le monde occidental	16
5- Le Coran	19
5.1- La traduction du Coran	19
6- La langue	21
6.1- L'arabe classique.....	22
6.2- Le français	23
7- Langage religieux	24
7.1- Le rapport entre le discours religieux et la langue.....	25
7.2- Les caractéristiques du discours religieux.....	26
8- Les termes islamiques en langue française	27
9- L'histoire des anthroponymes de prophètes	27
Chapitre II :Concepts de base de la théorie de l'analyse anthroponymique	
1- Lexicologie	30
1.1- Le lexique	32
1.2- Le lexème.....	33
1.3- La lexie	33
2- L'onomastique	34
3- Les branches de l'onomastique	35
3.1- L'anthroponymie	35
3.2- La toponymie.....	36
4- Le système anthroponymique arabe	37
5- Définition du nom propre	38
6- Les critères traditionnels du nom propre	39
6.1- Les critères formels ou factuels	39
6.2- Les critères morphosyntaxiques.....	40
6.3- Les critères sémantiques et pragmatiques	41

7-	La typologie des noms propre.....	41
7.1-	Les noms propres purs.....	41
7.2-	Les noms propres descriptifs	42
7.3-	Les noms propres mixtes	42
8-	Le nom propre et sa traduction :	42
9-	La désignation pré-nominale	43
10-	La morphologie lexicale	44
10.1-	Les noms simples	44
10.2-	Les noms composés	45
11-	La sémantique lexicale	46
12-	Origine, étymologie et formation des mots.	46
Chapitre III : Analyse morphosémantique des anthroponymes prophétique		
1-	Étude morphologique	48
1.1-	Transcription phonétique des anthroponymes	48
1.2-	La racine, le schème et l'origine des anthroponymes	50
1.3-	L'origine formelle des anthroponymes étrangers	53
1.4-	Description morphologique des anthroponymes.....	54
1.5-	Classement morphologique des anthroponymes.....	56
1.6-	Classement étymologique des anthroponymes selon leur langue d'origine	59
2-	Étude sémantique	62
2.1-	Classement des anthroponymes prophétiques	62
2.2-	Catégories sémantiques des anthroponymes.....	64
2.3-	Statistiques des anthroponymes	66
2.4-	Synthèse.....	68
Conclusion générale		70
Liste bibliographique		
Annexes		
Index.....		
Corpus		
Résumé.....		

Résumé

Le Texte Coranique a marqué les esprits de nombreux chercheurs par son lexique spécifique et sa richesse sémantique et stylistique. Nous tentons à travers cette recherche, qui s'inscrit dans le domaine de l'onomastique, intitulée « *Étude onomastique des noms des Prophètes : cas des anthroponymes cités dans le Coran, traduction française de Hamidullah* », d'exposer les résultats d'un travail de recherche sur un échantillon de 25 anthroponymes traités d'un double point de vue : morphologique et sémantique. Pour mener à bien notre étude, nous nous sommes appuyées sur une démarche descriptive et explicative. De ce fait, nous nous sommes interrogés sur l'origine de ces anthroponymes, leurs formes les plus récurrentes ainsi que leurs significations et leurs catégories thématiques. Au terme de cette étude, nous avons trouvé que les anthroponymes, de forme simple, dominent largement par rapport aux anthroponymes, de forme composée, que la langue dont est étymologiquement issue la majorité des noms prophétiques est l'hébreu et que chaque anthroponyme prophétique possède une ou plusieurs significations. Enfin, nous espérons que notre étude peut ouvrir de nouvelles pistes de recherche sur cette fructueuse perspective afin de favoriser les recherches linguistiques dans le champ islamique.

Les mots clés : Le Texte Coranique, noms des Prophètes, anthroponymes, morphologie, sémantique.

ملخص

لقد استوقف النص القرآني أذهان العديد من الباحثين من خلال معجمه المتميز وثراء دلالاته وأسلوبه, يصنف هذا البحث في مجال دراسة أسماء الأعلام، بعنوان " دراسة أسماء الأنبياء: نموذج من أسماء الأشخاص المذكورة فيالقرآن الكريم، الترجمة الفرنسية لحמיד الله"، نحاول من خلاله معاينة 25 اسما نبويا من وجهة نظر مزدوجة: صرفيةو دلالية.

لإجراء دراستنا، اعتمدنا على الأساليب الوصفية والتفسيرية, نتيجة لذلك، تساءلنا عن الأصل و الشكل اللغوي لهذه الأسماء بالإضافة إلى معانيها و مختلف مواضيعها. في نهاية هذه الدراسة، وجدنا أن معظم هذه الأسماء بسيطة، وأن اللغة التي تنشأ منها هي العبرية وأن كل اسم نبوي يمتلك معنىً أو أكثر. وأخيرا، نأمل أن تتمكن دراستنا من فتحسبل جديدة للبحث في هذا المنظور المثمر من أجل تعزيز البحث اللغوي في المجال الإسلامي.

الكلمات المفتاحية : النص القرآني، أسماء الأنبياء، أسماء الأشخاص، الصرف، الدلالة.

Abstract

The Qur'anic text has marked the minds of many researchers by its specific lexicon and its semantic and stylistic wealth. In this study, which is part of the field of onomastics, we attempt to present the results of a research on a sample of 25 anthroponyms treated from a double point of view: morphological and semantics. To carry out our study, we used a descriptive and explanatory approach. Thus, we asked ourselves about the origin of these anthroponyms, their most recurrent forms as well as their meanings and thematic categories. At the end of this study, we found that anthroponyms of simple form largely dominate over anthroponyms of compound form, that the language from which the majority of prophetic names etymologically originate is Hebrew, and that each prophetic anthroponym has one or several meanings. Finally, we hope that our study can open up new avenues of research on this fruitful perspective in order to further linguistic research in the Islamic field.

Key words: The Qur'anic text, prophetic names, anthroponyms, morphology, semantics.